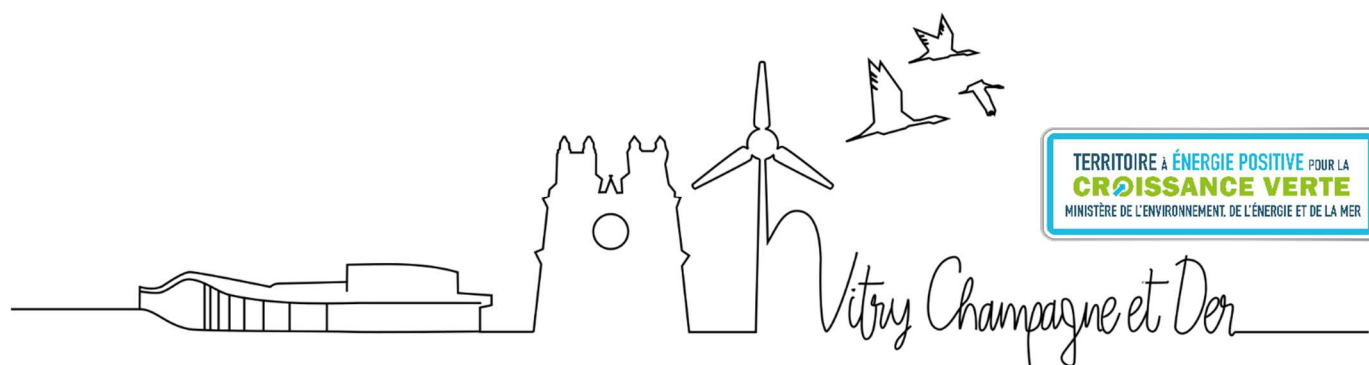


**Communauté de Communes
Vitry, Champagne et Der**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



mardi 26 septembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	3
CARTE DU TERRITOIRE	5
PRÉSENTATION DE LA CCVCD	6
L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE 2022	8
LE BUDGET DE LA CCVCD	12
PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES	15
 COMPÉTENCE ÉCONOMIE - EMPLOI	
Aménagement du territoire et développement économique	16
COMPÉTENCE ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT	
Eau	25
Assainissement	27
Collecte et valorisation des déchets	30
Espaces verts et propreté urbaine.....	34
COMPÉTENCE ÉDUCATION - FORMATION	
Education - jeunesse	38
Dispositif de réussite éducative	41
Campus connecte	42
COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT ET LOGEMENT	
Programme de renouvellement urbain	43
Système d'information géographique	48
Urbanisme	51
COMPÉTENCE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX	
Voiries d'intérêt communautaire	53
Bâtiments communautaires	54
Marchés publics	57
Piscine communautaire	62
Centre Aquatique « La Salamandre »	63

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les maires adjoints,
Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux,

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) « Communauté de Communes Vitry Champagne et Der pour 2022, vous est adressé avec le compte administratif 2022 adopté par le conseil de communauté.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique. Séance au cours de laquelle les représentants de chacune des communes de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale peuvent s'exprimer. Le Président de la Communauté de Communes peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Cet exercice est certes formel mais c'est aussi une occasion d'adresser un message à tous les conseillers municipaux des communes membres de la CCVCD.

L'année 2022, aura été marquée à la fois par la sortie du contexte pandémique et la levée des dernières limitations, mais aussi par le déclenchement de la guerre en Ukraine, provoquant une envolée des prix des énergies, électricité et gaz notamment, sans précédent dans notre histoire récente.

Ce choc énergétique aura provoqué une nécessaire adaptation de nos modes de vie, collectifs, personnels et individuels. Mais il aura aussi démontré la justesse de notre analyse et de nos choix, traduits dans le projet de territoire de la communauté de communes.

La CCVCD et la Ville de Vitry le François ont pris à bras le corps la question énergétique et de la sobriété dès la création de la communauté de communes en 2013. Les élus des 35 communes membres ont affirmé au travers du projet de territoire une volonté claire d'un avenir commun solidaire et durable.

Un diagnostic énergétique du territoire et une modélisation énergétique territorialisée sont réalisés en partenariat avec EDF, et des objectifs à 10 ans de diminution de l'émission des gaz à effet de serre, de décarbonation des consommations énergétiques et de sobriété énergétique sont fixés, le tout animé dans une gouvernance public / privé, associant les services de l'Etat, les acteurs économiques, les acteurs de l'ESS et la collectivité.

C'est ce que l'on appellera localement le Système Energétique Décentralisé qui aboutira à dresser sept grandes familles regroupant trente-trois projets concrets, pour la période 2015-2020.

Cette démarche sera réactualisée régulièrement, dans une évaluation partagée et permanente, de manière à s'adapter aux évolutions des politiques publiques, des possibilités techniques et des innovations technologiques.

Dès lors, la CCVCD et la Ville de Vitry le François se sont inscrits dans la plupart des appels à projets et des contractualisations proposées par la puissance publique.

Le Programme de Transition Ecologique et Energétique pour la période 2021-2026 est ainsi en parfaite cohérence avec les autres démarches engagées par la CCVCD, et notamment Cit'Ergie ou le Contrat de Transition Ecologique signé avec le Préfet de la Marne en janvier 2020.

L'ensemble des actions s'intègrent bien sûr au sein du Plan Climat Air Energie (PCAET) qui a été arrêté, et le nouveau Programme d'action marque la continuité, mais aussi l'élargissement et l'approfondissement de la démarche de transition dans laquelle sont engagés Vitry-le-François et la CCVCD : réduction des gaz à effet de serre, réduction des consommations d'énergie, forte contribution du territoire à la production d'énergies renouvelables, développement de nouvelles pratiques industrielles ou agricoles, meilleure gestion des ressources et des espaces, développement d'une mobilité plus douce et décarbonée, accélération de la rénovation énergétique dans les bâtiments, biodiversité,...

Des objectifs clairs et ambitieux ont donc été posés à horizon 2030 :

- Economie locale :
 - réduction de 37% des émissions de gaz à effet de serre et de 39% des consommations d'énergie dans le secteur industriel
- Bâtiment, Urbanisme et Habitat :
 - réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre et de 47% des consommations d'énergie dans le résidentiel
- Mobilité et déplacement :
 - réduction de 26% des émissions de gaz à effet de serre et de 30% des consommations d'énergie dans les transports routiers
- Agriculture et consommation :
 - réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et de 14% des consommations d'énergie dans le secteur agricole et viticole
- Nouvelles énergies :
 - production de 842 GWh d'énergies renouvelables soit 510 GWh de plus qu'en 2016

Cette première étape s'est accompagnée des études nécessaires pour lancer en 2023 et 2024 des travaux ambitieux d'isolation thermique des bâtiments publics pour 1 200 000 €.

Ces engagements et projets transversaux, ne nous ont pas éloignés du cœur de l'action de notre établissement public, dans le souci permanent de l'efficacité et de l'efficacité qui sert de guide à l'élaboration de nos politiques publiques et au développement de nos projets.

- **le nouveau centre aquatique**, a été inauguré en mai 2023. Rappelons que ce projet est également l'aboutissement, d'un long travail d'études, de nombreuses procédures, et de démarches actives pour réunir les co-financements qui aujourd'hui sont environ 50 % du coût du chantier ;
- **le Projet de Renouvellement Urbain** du quartier du Hamois a continué à progresser. La phase 2 des déconstructions au Hamois a été finalisée. Le premier permis de construire pour la reconstitution de l'offre a été déposée par le bailleur social, nous attendons avec impatience le début des travaux ;
- dans le domaine de **l'eau** et de **l'assainissement** des travaux ont été menés sur les réseaux et les installations, et des études ont été réalisées pour répondre aux exigences réglementaires. La finalisation du **schéma directeur de l'eau potable et la mise en œuvre de celui de l'assainissement se poursuivent**;
- le service **espaces verts et propreté**, est intervenu sur 200 km de voirie, 104 ha, et a planté 147 arbres, 1107 arbustes, 6 700 bulbes... et les serres intercommunales ont produit pour fleurir les 35 communes de la Communauté de Communes 20 000 plants de fleurs annuelles et 15 000 de bisannuelles.
- dans de nombreux domaines (éducation, installations sportives, urbanisme, environnement, déchets, action économique, transition énergétique...) la Communauté de Communes agit au quotidien au service des habitants et de l'avenir du territoire.

L'ensemble des élus et des agents ont continué à œuvrer résolument pour le développement harmonieux du territoire, la transition énergétique, l'amélioration de l'habitat, l'attractivité du territoire, un enseignement de qualité et un espace de solidarité partagé.

Président de la Communauté de Communes

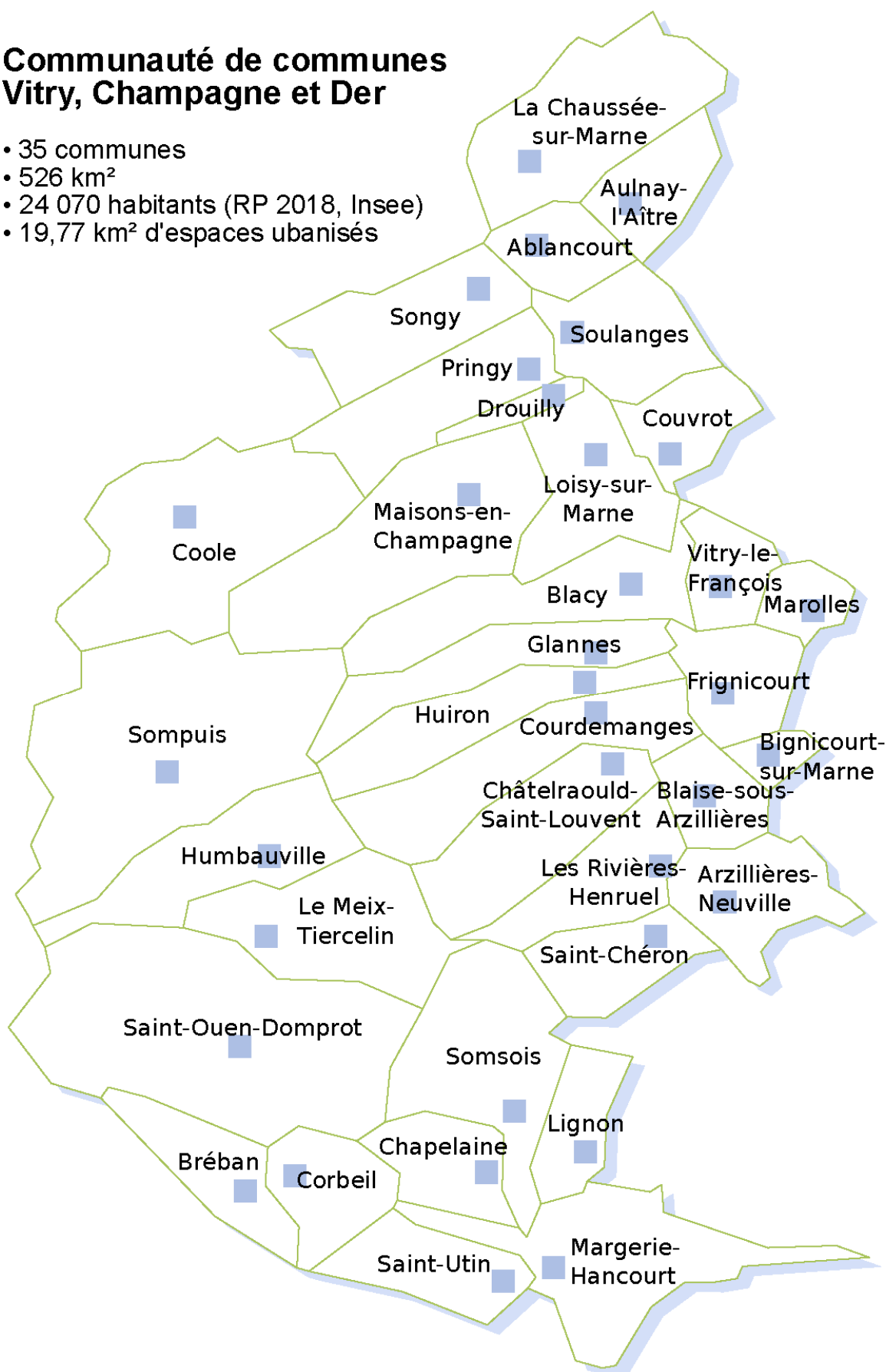


Jean-Pierre BOUQUET

CARTE DU TERRITOIRE

Communauté de communes Vitry, Champagne et Der

- 35 communes
- 526 km²
- 24 070 habitants (RP 2018, Insee)
- 19,77 km² d'espaces urbanisés



PRÉSENTATION DE LA CCVCD

Rappel historique

Au 1er janvier 2013, a été créée la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER (C.C.V.C.D.), issue de la fusion des Communautés de Communes de VITRY-LE-FRANÇOIS, des Quatre Vallées et du Mont-Moret et du rattachement des communes de Couvrot et Margerie-Hancourt.

Notre Communauté est composée de 35 communes : Ablancourt, Arzillières-Neuville, Aulnay-L'Aître, Bignicourt-sur-Marne, Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-Saint-Louvent, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Glannes, Huiron, Humbauville, La Chaussée-sur-Marne, Le Meix-Tiercelin, Les Rivières-Henrueil, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, Marolles, Pringy, Saint-Cheron, Saint-Ouen-Dompot, Saint-Utin, Sompuis, Somsois, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.

Elle compte 23.585 habitants au 1er janvier 2024 (recensement 2021 – population municipale).

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 fixant la nouvelle composition du Conseil de Communauté, le nombre de sièges a été fixé à 63. En 2020, 63 délégués issus de l'élection municipale ont été installés.

Les principes fondateurs

La CCVCD précise, dans sa charte, l'esprit dans lequel les diverses communes entendent donner un sens à leur engagement respectif au sein de la CCVCD :

La libre administration communale

La Communauté de Communes veille à préserver les intérêts fondamentaux de chaque Commune pour la réalisation de toute action ou opération d'intérêt communautaire. Si un équipement d'intérêt communautaire devait être réalisé sur une commune, il ne pourrait se faire sans avoir préalablement recueilli l'avis favorable de cette dernière. Cela permet en effet de créer une dynamique de projet acceptée par tous dans le respect de ce principe fondamental.

La création d'un nouvel espace de solidarité intercommunale

La CCVCD permet de faire face aux besoins économiques et sociaux des habitants dépassant les capacités individuelles des communes. Elle doit permettre de faciliter le développement des communes et renforcer les fonctions d'agglomération de la ville-centre.

Elle oriente ses priorités d'action entre les différentes composantes de son territoire en favorisant la solidarité dans la répartition géographique des activités, des équipements et des services.

Le maintien de la relation de proximité

Seules sont transférées à l'échelle intercommunale les compétences qui donnent naissance, à ce niveau, à une véritable plus-value communautaire. Ce transfert ne s'effectue jamais sans l'accord de la Commune.

Les compétences

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der exerce de plein droit en 2019, en lieu et place des communes membres, les actions suivantes :

1. Compétences obligatoires

1.1. Développement économique

- Aménagement, entretien et gestion de toutes zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Actions de développement économique conduites en régie directe ou par convention déléguée à un tiers ;
- Création, développement, promotion, et gestion des installations touristiques (camping, port de plaisance, Maison du champagne...) ;
- Création, promotion, aménagement et valorisation de circuits thématiques et du tourisme de mémoire.

1.2. Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales ;
- Création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Études stratégiques et d'aménagement visant à la constitution de réserves foncières ;
- Organisation et développement sur le territoire communautaire des installations liées à l'énergie éolienne et à toutes les énergies renouvelables ;
- Etudes et actions favorisant la transition énergétique ;
- Suivi de la « politique du pays » ;
- Système d'information géographique (S.I.G.).

1.3. Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

- Collecte et élimination de déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Points et plateformes d'apport volontaire de déchets : achat et maintenance des bennes, collecte et traitement ;
- Déchetteries et aire de compostage,

1.4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

2. Compétences facultatives

- Eau ;
- Assainissement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Gestion, dépenses de fonctionnement et d'investissement des équipements d'intérêt communautaire ;
- Enseignement préélémentaire et élémentaire ;
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ;
- Taxe d'aménagement ou tout autre dispositif qui s'y substituerait lors de la création de voiries ou réseaux nouveaux ;
- Eventuelles actions de développement culturel ;
- Propreté/Espaces verts dans les limites des agglomérations communales (entre les panneaux d'aggl.) ;
- Incendie contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Opérations sous mandat ;
- Technologies de l'information et de la communication (aménagement du haut débit sur le territoire intercommunal) ;
- Services à la population ;
- Péri et extrascolaire ;
- Restauration scolaire ;
- Mobilité.

Deux institutions organisationnelles

1. Conférence des Maires

D'après la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite "loi engagement et proximité", la conférence des Maires est devenue obligatoire. En 2023, elle s'est réunie le 28 février puis le 6 avril..

2. Conférence des Conseillers Municipaux

La Conférence de l'ensemble des conseillers municipaux des communes adhérentes à la Communauté de communes se réunit au moins une fois par an. Cette instance a été mise en place dans un souci de transparence des affaires communautaires à l'égard des conseillers municipaux. En 2023, elle s'est réunie le 5 décembre.

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN 2023

Fonctionnement institutionnel et politique

1. Le Conseil de Communauté

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant, dénommé « Conseil de Communauté », formé des délégués des communes membres et composé de 63 personnes.

Tableau 1 - Délégués par commune depuis 2020

Ablancourt	1	Couvrot	1	Margerie-Hancourt	1
Arzillières-Neuville	1	Drouilly	1	Marolles	1
Aulnay-l'Aître	1	Frignicourt	3	Pringy	1
Bignicourt-sur-Marne	1	Glannes	1	Saint-Cheron	1
Blacy	1	Huiron	1	Saint-Ouen-Domprot	1
Blaise-sous-Arzillières	1	Humbauville	1	Saint-Utin	1
Breban	1	La Chaussée-sur-Marne	1	Sompuis	1
Chapelaine	1	Le Meix-Tiercelin	1	Somsois	1
Châtelraould-St-Louvent	1	Les Rivières-Henrue	1	Songy	1
Coole	1	Lignon	1	Soulanges	1
Courdemanges	1	Loisy-sur-Marne	2	Vitry-le-François	26
Corbeil	1	Maisons-en-Champagne	1		

Le Conseil de Communauté règle, par ses délibérations, les affaires de la Communauté de Communes. Il en adopte les budgets et délibère sur le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président. Il peut émettre des vœux d'intérêt général en les présentant sous la forme de questions écrites.

Il a donc un pouvoir général et global sur le mode d'organisation et le fonctionnement de la CCVCD.

En 2023, il y a eu 7 Conseils de Communauté durant lesquels 162 délibérations ont été soumises au vote des conseillers.

2. Le Bureau

Le Bureau est composé du Président, de 13 Vice-Présidents et de 5 conseillers communautaires délégués.

Tableau 2 - Composition depuis décembre 2022

Jean-Pierre BOUQUET	Président	
Daniel FONTAINE	1er Vice-président	Développement et promotion économiques • zones d'activités • pépinière et hôtel d'entreprises (La Fabrique), tiers-lieux/coworking • Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Jean-Pierre FORMET	Vice-président	Eau potable • schéma directeur de l'eau • préservation de la ressource, de la biodiversité et de l'assainissement collectif
Thierry MOUTON	Vice-président	Renouvellement urbain • personnel (instances paritaires, relations avec les syndicats, COS, hygiène et sécurité, stagiaires et formation des agents)
Didier NOBLET	Vice-président	Collecte et valorisation des déchets • assainissement non collectif
Marylène SIMONNET	Vice-présidente	Habitat et logement
Olivier MALOU	Vice-président	Aménagement numérique du territoire • SIG
Christelle COLSON	Vice-présidente	Activités scolaires, péri/extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts
Francis PASSINHAS	Vice-président	Insertion par l'économie (PLIE), territoire Zéro chômeur, économie sociale et solidaire
René MAUTRAIT	Vice-président	Équipements sportifs (gymnases, piscine, centre aquatique)
Romain DESANLIS	Vice-président	Espaces verts • propreté
Olivier DELCOMBEL	Vice-président	Voirie et bâtiments communautaires
Anna REOLON	Vice-présidente	Tourisme (camping, fluvial, office du tourisme, circuits thématiques...)
Annick FELICETTI	Vice-présidente	Aménagement de l'espace • urbanisme (Scot, PLUI)

Muriel ARMANETTI, André CASTAGNA, Éric CHAVEROU, Dominique PARNISARI, conseillers délégués, sont associés aux réunions du Bureau.

Sont également associés au Bureau :

- La Directrice Générale des Services ;
- Le Directeur Général Adjoint des Services ;
- Le Directeur des Services Techniques ;
- Le Directeur des Affaires Financières ;
- Le Directeur de Cabinet et de la Communication ;
- tout autre chef de service en fonction de l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit pour :

- Examiner les affaires courantes de la Communauté ;
- Assurer le suivi des travaux des différentes commissions communautaires ;
- Emettre des avis et des orientations sur tous les dossiers qui lui sont soumis ;
- Valider les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

A partir des choix et orientations des Bureaux, la Directrice Générale des Services prépare, sous l'autorité du Président, les rapports présentés au vote du Conseil de Communauté.

Le Bureau tient lieu également de Commission des Finances de la CCVCD.

En 2023, le Bureau de Communauté s'est réuni 12 fois.

3. Les commissions de travail

Par délibération du 8 septembre 2020, il a été créé 5 commissions communautaires permanentes avec, à leur tête un Vice-président.

Les commissions ont pour mission d'examiner les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simples ou formulent des propositions. Elles statuent à la majorité des membres présents. Elles peuvent, sur une question donnée, ouvrir leurs travaux à des tiers (représentants d'usagers, d'associations...) ; elles peuvent constituer des groupes de travail spécialisés.

Les commissions sont donc une réelle force de propositions pour la rédaction des délibérations.

- **COMMISSION ECONOMIE - EMPLOI** : développement et promotion économiques, zones d'activités, pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, Territoire Zéro Chômeur, économie sociale et solidaire ; insertion par l'économie (P.L.I.E.), Tourisme (camping, port de plaisance ; office de tourisme, développement de circuits thématiques) ;
- **COMMISSION ECOLOGIE - ENVIRONNEMENT** : Transition énergétique (P.C.A.E.T., C.T.E. ; parc éolien...) ; eau potable ; schéma directeur de l'eau ; assainissement collectif, préservation de la ressource ; biodiversité ; espaces verts et propreté ; collecte et valorisation des déchets ; assainissement non collectif ;
- **COMMISSION EDUCATION ET FORMATION** : comprenant les compétences suivantes : affaires scolaires, activités péri et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts ;
- **COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** : Renouvellement urbain, développement des formations ; Aménagement de l'espaces, urbanisme (SCOT, PLUi) ; Habitat et logement (OPAH, PLH) ; Développement numérique du territoire, Système d'Information Géographique ;
- **COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX** : Voiries et bâtiments communautaires ; Equipements sportifs (gymnases, piscine, centres aquatique) ;

En 2023, ces commissions se sont réunies ainsi : commission éducation-formation (10 mars, 13 octobre et 17 novembre), commission écologie-environnement (5 janvier, 9 mai et 21 décembre), commission patrimoine communautaire et travaux (à deux reprises).

A ces 5 commissions se rajoute la **Commission d'Appel d'Offres**.

Organisation interne des services

1. Services intégralement communautaires

Au 31 décembre 2023, la CCVCD comptait 219 agents, 4 apprentis : 3 en espaces verts et 1 en restauration collective.

2. Services partagés

Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens, les services transversaux suivants sont partagés avec la Ville de Vitry-le-François :

- La Direction Générale des Services ;
- Les Services Techniques ;
- Le Service des Ressources Humaines ;
- Le Service des Finances et du Budget ;
- Le Secrétariat Général ;
- Le Service des achats et de l'Informatique ;
- Le Service Communication.

Une convention de mise à disposition du personnel a été approuvée et actualisée par délibération du 8 décembre 2020 pour les années 2021 à 2023. Désormais chaque année, sur la base d'indicateurs mesurant l'activité réelle des services, il est communiqué au Bureau de Communauté l'exacte proportion de travail qui pèse sur les agents qui sont partagés et mis à disposition.

Sur la base du compte-rendu d'activités de l'année précédente, les contributions respectives de la Communauté de Communes et de la Ville sont actualisées à chaque exercice budgétaire, par l'examen de l'évolution des critères d'activité des services et celui des dépenses réellement constatées.

ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2023

Président de la CCVCDJean-Pierre BOUQUET

Directeur de la Web Stratégie et du Marketing Territorial..... Gaël PADIOUS
Secrétaire des élus communautaires Laure PRINCE

Services Généraux

Directrice Générale des Services Catherine PELLIS

Directeur Général Adjoint des Services Alexandre GUILLEMIN

Pôle "Services Généraux"

DGS..... Catherine PELLIS
Coordinatrice du DRE..... Laetitia JOLLY
Coordinatrice du Campus Connecté Carine PRUDENT
Cheffe de service Habitat et Renouvellement Urbain..... Sophie GAUBERVILLE
Chargé du SIG..... Simon MINIOU
Chargée du Renouvellement Urbain Nesrine CHENOUFI
Directeur du Développement Economique Amélie REIGNIER
Chargée de mission TRE Mathilde REGNAULT
Chef du service Education Jeunesse Benjamin GORIN
Responsable de la Cuisine Centrale Philippe WALD
Responsable des ATSEM Xavier BEVIERE
Responsable des ATSEM Marie-Antoinette LORAIN

Pôle "Services à la Population"

DGAS Alexandre GUILLEMIN
Chef de service de l'Urbanisme..... Christophe GARY
Adjointe à l'Urbanisme..... Solenne MIROIR
Directeur de la Piscine..... Yohan BARREIRA
Référént Economie Sociale et Solidaire Saïd DRIDI

Pôle "Finances"

Directrice des Finances Valérie BOEUF
Adjointe à la DF Nathalie LACOINE
Prospective - Subvention Jessica HIOLE

Pôle "Ressources Humaines"

Directrice des Ressources Humaines..... Ouihemme BOUGUERAIRA
Adjointe à la DRH Agnès LACOUR
Responsable Pôle Ménage/EPI..... José RODRIGUES
Directeur Hygiène et Sécurité..... William PIN
Préventrice Hygiène et Sécurité Muriel LASSAUGE
Technicien ERP/équipements sportifs..... Jean-Michel BREMOND
Responsable Formation..... Nathalie PREUD'HOMME

Pôle " Services Techniques"

Directeur des Services Techniques Etienne PETIT
Adjointe au DST - Chargée de projets..... Céline LABREUCHE
Responsable du service Espaces Verts Marc HENRY
Adjointe SEV Faustine BOURGEOIS
Responsable de la Propreté Marc CUVILLIER
Responsable du service CVD..... Patrick OLARD
Responsable déchetterie et Aire de Compostage Raphael BORDOGNA
Responsable du service Gestion des Ordures Ménagères Kadour RAHBI
Responsable du service Eau & Assainissement Christelle DAVRON
Responsable du service Marchés publics Carine BRODIEZ
Responsable du service Bâtiment et patrimoine Perrine GIRARDIN
Responsable du service Voirie et Signalisation..... Jérôme BROUET

LE BUDGET DE LA CCVCD

Le budget est composé d'un budget principal et de six budgets annexes. L'ensemble de ces budgets a représenté en 2023 un montant total de dépenses de 23.122.730,60 € en fonctionnement et de 8.650.830,39 € en investissement.

La fiscalité est restée stable, avec la poursuite de la convergence du taux des impôts communautaires vers une harmonisation pour l'ensemble des parties du territoire.

La dette sur l'ensemble des budgets en 2023 reste stable malgré un effort d'équipement important en consolidant tous les budgets.

Ratios et valeurs CA 2023

Dépenses réelles de fonctionnement / population	711,08 €/hab.
Produit des impositions directes / population	251,40 €/hab.
Recettes réelles de fonctionnement / population	790,48 €/hab.
Dépenses d'équipement brut / population	189,39 €/hab.
Encours de la dette / population	679,85 €/hab.
Dotation globale de fonctionnement / population	59,18 €/hab.
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	95,57 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	23,96 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	86,00 %

C3.5 - PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	9.177.857,91	5.746.045,44	25.962,82	1.240.476,71
	recettes	9.177.857,91	7 253.109,29	0,00	1.915.284,14
fonct.	dépenses	20.656.943,73	17 896 727,82	0,00	2 760 221,91
	recettes	20.656.943,73	19.285.506,20	0,00	192.686,87

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Zone d'activités Vitry le F - Marolles / N°SIRET : 20003471800037					
invest.	dépenses	302.255,35	20.395,45	0,00	281.859,90
	recettes	302.255,35	3.565,39	0,00	105.274,98
fonct.	dépenses	460.036,41	290.915,91	0,00	169 120,50
	recettes	460.036,41	319.551,65	0,00	-4.051,65
BA Eau / N°SIRET : 20003471800060					
invest.	dépenses	3.548.370,59	1.358.828,81	103.322,92	2.086.898,16
	recettes	3.546.370,59	990.345,54	0,00	2.286.279,67
fonct.	dépenses	2.431.786,72	568.728,93	0,00	1.863.057,79
	recettes	2.431.786,72	826.882,85	0,00	120.582,85
BA Assainissement / N°SIRET : 20003471800078					
invest.	dépenses	1.918.028,81	898.529,57	72.546,90	607.562,77
	recettes	1.918.028,81	964.218,71	0,00	953.864,10
fonct.	dépenses	1.851.963,37	1.080.616,32	1.038,21	770.308,84
	recettes	1.851.963,37	1.496.954,04	0,00	93.863,96
BA Déchets ménagers et assimilés / N°SIRET : 20003471800052					
invest.	dépenses	600.177,52	96..082,72	67.229,00	436.865,80
	recettes	600.177,52	229.317,51	0,00	247.830,14
fonct.	dépenses	3.702.467,85	3.115.008,53	0,00	587.459,32
	recettes	3.702.467,85	3.369.400,49	0,00	5.905,51
BA Centre d'affaires / N°SIRET : 20003471800045					
invest.	dépenses	25.254,00	23.511,41	0,00	1.742 ,59
	recettes	25.254,00	7.688,51	0,00	16.454,36
fonct.	dépenses	138.641,87	99.770,83	0,00	38.871,04
	recettes	138.641,87	100.014,27	0,00	21.512,85
BA ZAC de la Haute Voie / N°SIRET : 20003471800029					
invest.	dépenses	3.062.420,71	507.436,99	0,00	192.529,75
	recettes	3.062.420,71	503.221,65	0,00	2.559.199,06
fonct.	dépenses	580.491,00	70.962,26	0,00	509.528,74
	recettes	580.491,00	580.072,24	0,00	418,76

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	18.634.364,90	8.650.830,39	269.061,64	4.837.935,38
	recettes	18.634.364,90	9.951.466,60		8.084.186,45
fonct.	dépenses	29.822.330,95	23.122.730,60		6.698.568,14
	recettes	29.822.330,95	25.978.381,74		- 195.620,09
total général des dépenses		48.456.729,85	31.773.560,99	269.061,64	11.564.503,82
total général des recettes		48.456.729,85	35.929.848,34		7.888.566,36

(1) Y compris les rattachements.

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

(Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
	recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
fonct.	dépenses	100.026,00	100.009,00	0,00	17,00
	recettes	100.009,00	100.009,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

Il s'agit des flux réciproques liés à la mise en place des frais de structure entre le budget principal et les budgets annexes approuvé par délibération du 14 novembre 2023.

5 - PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	18.634.364,90	8.650.830,39	269.061,64	4.837.935,38
	recettes	18.634.364,90	9.951.466,60		8.084.186,45
fonct.	dépenses	29.722.304,65	23.022.721,60		6.698.551,14
	recettes	29.722.321,95	25.878.372,74		- 195.620,09
total général des dépenses		45.464.537,87	31.673.551,99	269.061,54	11.546.486,82
total général des recettes		45.207.534,11			7.888.566,36

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

PRÉSENTATION DES COMPETENCES

ÉCONOMIE - EMPLOI

Aménagement du territoire et développement économique

ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

Les services techniques

Quatre compétences mises en œuvre par des équipes communautaires :

- l'eau, l'assainissement, la collecte et la valorisation des déchets, les espaces verts et la propreté.

Plate-forme de rénovation énergétique

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX

Deux compétences mises en œuvre par les ST municipaux mis à disposition de la CCVCD :

- Les voiries communautaires, les bâtiments communautaires.

Le service des marchés intervient aussi pour les opérations communautaires.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Habitat - Logement

- PRU, habitat et logement, SIG, OPAH.

Urbanisme

- Élaboration et modifications des documents d'urbanisme, instruction des autorisations du Droit du Sol.

ÉDUCATION ET FORMATION

Le service éducation - jeunesse

- Activités scolaires, périscolaires, extra-scolaires, restauration scolaire.

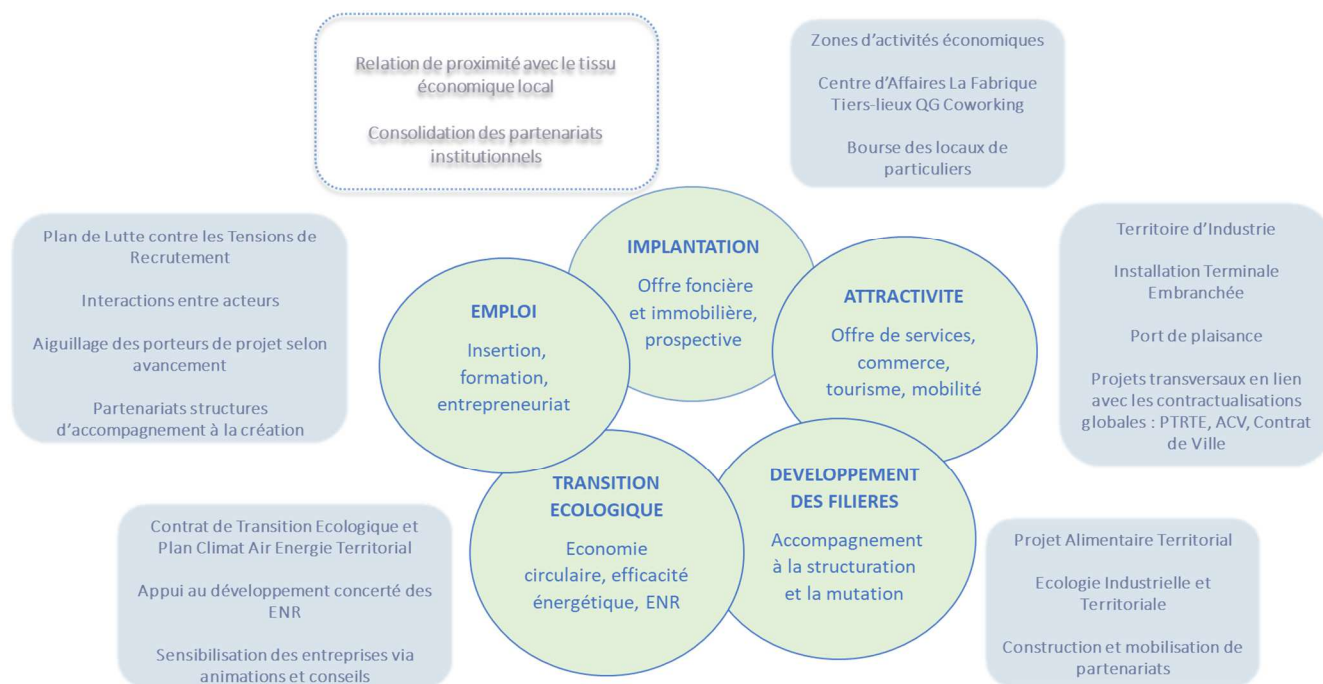
Le Dispositif de Réussite Educative

Le Campus connecté

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Fédération et animation du tissu économique local, mise en relation des acteurs, orientation vers les interlocuteurs dédiés, organisation d'actions et temps forts professionnels ;
- Animation de partenariats pour la dynamisation économique du territoire et le soutien aux entreprises et porteurs de projets ;
- Valorisation de l'offre à vocation économique par le relais des opportunités immobilières et foncières existantes et l'appui aux projets de développement et d'implantation ;
- Conception, extension, réhabilitation et gestion des zones d'activités & bâtiments communautaires d'entreprise ;
- Développement de projets d'attractivité territoriale dans les domaines de la transition écologique, de la mobilité, du tourisme...
- Promotion du territoire et de son tissu économique ;
- Veille économique et stratégique en matière de développement local.



ACTIONS REALISEES ET OFFRE DE SERVICES 2023

PROSPECTER ET ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Répondre aux projets d'implantation et de développement des entreprises du territoire

Quatre zones d'activités

Au total, la Communauté de Communes rassemble 586 établissements pour 6 732 emplois. Avec 4 zones d'activités économiques représentant 120 entreprises pour environ 3 000 emplois, le Communauté de communes Vitry, Champagne et Der peut compter sur 400 ha de surfaces dédiées à l'accueil d'activités économiques dont 30 ha immédiatement disponibles.

Actualisation et promotion de l'offre d'accueil publique et privée de foncier et de bâti à vocation économique.

Un panel d'offres variées avec un centre d'affaires (La Fabrique) à vocation de pépinière et hôtel d'entreprises mais aussi différents bâtiments relais situés sur les 2 zones d'activités du territoire, 2 zones industrielles mixant industrie, service à l'industrie et artisanat de production

❖ Zone industrielle Vitry-Marolles

- ◆ 250 ha en zone industrielle dont 13 ha disponibles
- ◆ Services : embranchement fer, hôtellerie, restauration, transport logistique
- ◆ Nombre de bâtiments communautaires : 15 (14 loués, 1 local pour les techniciens du service) :
- ◆ Bâtiment D, rue du Bois Guillaume à Marolles : 1 cellule (Bigard)
- ◆ Bâtiment F, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (TFN Propreté, Chris'Auto) - Procédure en cours de la part de Chris Auto d'acquisition du bâtiment + parcelle.
- ◆ Bâtiment G, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 4 cellules (2 cellules Baudouin Formation jusque juin 2022, IESC depuis juillet 2022, Gamesa, GM Automobiles depuis le 1er avril 2022)
- ◆ Bâtiment H, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 5 cellules + 1 bureau divisible en 2 espaces (Haffner Energy 2 cellules, STELEC, 2 cellules JST, 1 local pour les techniciens du service développement économique)
- ◆ Bâtiment I, rue de la Violette à Marolles : 1 cellule (Elivia)
- ◆ Bâtiment J, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Transport Liébart +partie bureaux vides)

❖ Zone d'activités économique de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne

- ◆ 120 ha ;
- ◆ 1 entreprise implantée (32 emplois) ; KVEI
- ◆ Zone aménagée : 44 ha (comprenant la zone inondable) ;
- ◆ Surfaces disponibles : 14 ha • délibération du Conseil de Communauté pour la cession de 4 ha à la société JORIS IDE, acte de signé en août 2022. Implantation prévue en 2024

❖ Zone artisanale de Frignicourt

- ◆ Environ 3 ha, disponibilités 1,38 ha ;
- ◆ 5 entreprises.

❖ Zone artisanale du Bois Legras

- ◆ Environ 18 ha dont 5 ha disponibles pour aménagement ;
- ◆ 6 entreprises - 100 emplois ;
- ◆ 1 bâtiment communautaire (Bâtiment C) : 1 hangar de 2 travées + 1 cellule (Association Alter Native)

INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHÉE

Depuis le 1er janvier 2020 la CCVCD possède et exploite une installation terminale embranchée (ITE) implantée sur les communes de VITRY-LE-FRANÇOIS et MAROLLES.

Cette ITE est raccordée au Réseau Ferré National (R.F.N.) sur les voies de service de la gare de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Le réseau de l'ITE de la zone industrielle VITRY-MAROLLES comprend environ 4.500 mètres de voies ferrées qui permet de desservir les sous-embranchés VIVESCIA, MALTEUROP et MANNESMANN.

Il supporte actuellement un trafic annuel de l'ordre de 100.000 tonnes de marchandises répartie principalement entre les sociétés MANNESMANN et MALTEUROP pour lesquelles il constitue un enjeu stratégique en matière de logistique.

Dans la continuité de l'étude réalisée en 2021 portant sur un audit général de l'infrastructure et ses caractéristiques (diagnostic de l'état de l'installation) ainsi qu'une analyse de flux et du niveau d'utilisation (détermination d'un plan de maintenance, entretien et investissements), une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection et rénovation des voies ferrées a été réalisée. L'objectif étant d'accompagner la collectivité dans la mise en place et la gestion d'un accord-cadre pluriannuel de travaux. Ces derniers seront engagés à partir de 2024.

MARNE DÉVELOPPEMENT

La CCVCD est adhérente à l'agence de développement économique de la Marne, Marne Développement, qui réunit la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne, la CCI Marne en Champagne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les 14 intercommunalités marnaises.

Marne développement agit autour de différents axes, en travaillant notamment :

- au développement endogène via la prise de contact avec les entreprises du territoire pour leur proposer notamment un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- à la création et l'animation d'un réseau des industriels marnais (Réseau Marne Industrie) pour favoriser les synergies interentreprises et interbassins ;
- à la prospective pour l'implantation d'entreprises exogènes, en lien notamment avec Invest Eastern France : réalisation d'un travail de promotion de l'offre foncière et immobilière sur le territoire. En 2022, cette collaboration a notamment contribué à l'achat de l'ancien entrepôt Sarreguemines par la société turque Kösedag, et à l'accompagnement de l'entreprise pendant toute l'année 2023 en vue de l'ouverture de leur usine française qui s'est réalisée fin 2023, avec la création de nombreux emplois directs. Marne Développement, en lien avec la CCVCD, a notamment participé à la coordination de l'accompagnement à l'implantation de ce projet exogène.

A ce titre, des points réguliers sont effectués entre le service développement économique de la CCVCD et Marne Développement, afin notamment de pouvoir enrichir le travail prospectif de développement local en corrélation avec les besoins évoqués par les entreprises et pour mettre en place des animations partenariales à destination des entreprises, sur des thématiques précises.

ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Héberger les jeunes entreprises, animer la Pépinière/Hôtel d'Entreprises.

LA FABRIQUE, CENTRE D'AFFAIRES

- Superficie du bâtiment : 850 m² ;
- 16 bureaux modulables de 12 à 180 m² ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire le 02/04/2019 (délibération n°32).

Occupation

- Nb de bureaux :
- 1 bureau partenaires : permanence de partenaires de la création d'entreprises pouvant intervenir en complémentarité de nos missions.
- 14 bureaux loués - 10 entreprises résidentes soit 100 % de taux d'occupation

LOCATAIRES

- NEHS DIGITAL – Laurent DUVAL – Plateforme de maintenance des logiciels des centres d'imagerie médicale
- ADEVA Pays Vitryat – Syndicat mixte (2 bureaux)
- EITI GERMINAL MARNE – Adil LAMRABET – Association au service des entrepreneurs, accompagnement créateur d'entreprise
- SAS GEOSTRA – Etienne GUERINOT – Ingénierie, études techniques
- MEDIAPUISSANCE GROUP – Fabien REGNAULT - Production et distribution de médias audiovisuels
- APSGD (Association des Professionnels de Santé du Grand Der) – Jacques DAUBERTON – Taches administratives liées à l'association (3 bureaux)
- Nord Est Bois – Hervé JEANRAT - Exploitation forestière
- Cabinet Maxence GUILLEMIN – Avocat
- Elodie MAQUIN – Diététicienne
- DIMO -Romuald RONFARD – Conseil commercial pour les entreprises

Exemple d'entreprises, associations louant un bureau à la journée ou ½ journée :

- L'ADAPT
- CMA
- WIMOOV
- Valérie FONDERE – Psychopraticienne - Cabinet d'accompagnement thérapeutique aux particuliers et entreprises.

TIERS LIEU D'ACTIVITES/ESPACE DE COWORKING

Cet espace partagé a pour objectif de créer des ponts entre communautés de travail autonomes sur le territoire, d'accueillir les professionnels qui souhaitent occuper un autre lieu de travail que leur domicile et intégrer une communauté, facilitant, ainsi, l'accès à de multiples réseaux professionnels, la mutualisation d'outils et favorisant son éclosion.

- Bureaux multipostes meublés et connectés à usage flexible et open space de 180 m²
- Tarifs délibérés au conseil communautaire en date du 10 décembre 2019 (délibération n°136) ;
- Ouverture en continu de 7h30 à 20h00 du lundi au samedi
- Emploi : 1 hôtesse d'accueil qui partage son temps de travail entre l'espace Coworking et la Fabrique.

Le coworking accueille en son sein le Campus Connecté, avec un bureau fermé occupé à temps plein par la coordinatrice, ainsi que les étudiants du Campus accueillis au sein de l'open space.

TAUX D'OCCUPATION MOYEN 2023		
	BUREAUX FERMÉS	48%
	OPEN SPACE	6%
	SALLE DE RÉUNION	1%

DETECTER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET/CREATEURS D'ENTREPRISE

Initiative Marne Châlons-en-Champagne est une association loi 1901 qui intervient financièrement sur la création ou la reprise d'entreprises au travers de l'octroi de prêts d'honneur accordés aux porteurs de projets.

En plus d'un soutien financier, Initiative Marne accompagne les porteurs de projets à travers un parrainage et un suivi technique personnalisé.

Par son adhésion à l'association, la CCVCD permet que l'offre d'Initiative Marne soit déployée sur le territoire pour l'accompagnement des entrepreneurs dans la « structuration financière » de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise. Elle apporte ainsi un appui financier supplémentaire nécessaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires.

Le « Pôle Coopération pour Entreprendre », initié par la Région Grand Est, est également porté sur le territoire du Sud-Est Marne par l'association Initiative Marne. Celui-ci a pour but développer et renforcer la dynamique entrepreneuriale en accompagnant les créateurs d'entreprises et encourager la dynamique collective d'acteurs sur un territoire pour renforcer cet accompagnement. La CCVCD s'inscrit dans les événements portés par le Pôle de Coopération pour Entreprendre, avec une participation au salon de la création d'entreprises organisé à la Foire de Châlons en Champagne en septembre 2023, en partenariat avec l'ensemble des structures accompagnant les porteurs de projets.

La CCI Marne mène des actions générales en faveur de toutes les entreprises pour faciliter leurs engagements, et des territoires pour les faire réussir dans un contexte de profondes mutations.

Formalisation du partenariat CCI / CCVCD par la signature d'une convention en date du 8 septembre 2023 pour 3 ans autour des axes suivants :

- Axe 1 : Favoriser le développement et la pérennisation des entreprises
- Axe 2 : Engager le parcours digital des entreprises
- Axe 3 : Ressources humaines / emplois
- Axe 4 : Les données du territoire
- Axe 5 : Marketing – Communication – Coordination

La CMA Grand Est est un établissement public administratif représentant les intérêts généraux du secteur des métiers et de l'artisanat du Grand Est. A travers son réseau territorial, elle assure et défend les intérêts des entreprises artisanales. Elle a pour objectifs de :

- Représenter et promouvoir l'artisanat
- Offrir aux entreprises les services et conseil dont elles ont besoin en matière de création transmission, reprise et développement
- Délivrer des attestations de qualité d'artisans et maîtres artisans
- Participer à la qualification des chefs d'entreprises, salariés, conjoints ou collaborateurs

La Communauté de Communes Vitry Champagne et Der, compétente en matière de développement économique, a pour objectifs d'accompagner les entreprises dans leur création et développement, ainsi que de proposer des programmes et animations en matière économique permettant leur inscription dans un écosystème territorial favorable à leur implantation et pérennité.

Formalisation du partenariat CMA / CCVCD par la signature d'une convention en date du 6 juin 2023 pour 3 ans afin d'acter les accompagnements suivants :

- Appui aux travaux et aux groupes de travail pour l'implantation d'une maison du commerce et de l'artisanat
- Permanence bimestrielle à destination des entreprises et porteurs de projet
- Session de formations
- Soutien aux actions engagées par la CCVCD : Information sur la cession reprise d'entreprise, petit déj thématiques...

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'OFFRE DE FORMATION

- Participation au Plan de Lutte contre les Tensions de Recrutement du bassin vitryat piloté par les services de l'Etat et de la Région Grand Est. Une animation sur la marque employeur a été réalisée dans le cadre de ce plan le 11 mai 2022 à la salle Simone de Beauvoir à Vitry-le-François ayant pour objectif de présenter et échanger avec les entreprises du territoire sur les dispositifs des différents partenaires en faveur du recrutement (immersion, formation) et sur la marque employeur avec une intervention de l'APEC.
- Participation au Comité Territorial de Développement des Compétences et au Réseau Be Est Entreprendre animés par la Maison de Région Saint-Dizier/Bar-le-Duc

PORT DE PLAISANCE (TOURISME)

Ouverture de la saison : du 17 avril 2023 au 15 octobre 2022

Emploi : 1 hôtesse d'accueil pendant la saison + 2 saisonniers en appui sur juillet-août

Bilan de la saison : 126 bateaux – 279 plaisanciers

DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LA STRATEGIE D'ATTRACTIVITE ET LES PROJETS DE TRANSITION

ENERGIES NOUVELLES / NOUVELLES FILIERES

Eolien

- 124 éoliennes implantées sur le territoire de la CCVCD (270.5 MW de puissance installée)
- 7 parcs en instruction pour une puissance prévisionnelle de 149.1 MW
- 7 parcs autorisés soit 65 éoliennes pour une puissance de 231.55 MW

Biomasse

- Etudes en cours sur le projet d'extension du réseau de chaleur.
- Aujourd'hui c'est 7 310 T de Co² évités par an par rapport à une solution gaz

Méthanisation

- 1 projet installé et en service.

Centrale photovoltaïque au sol

- 1 projet hybride autorisé sur la zone d'activités économiques de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne ;
- 1 projet à Marolles autorisé ;
- 1 projet à l'étude.

Centrale photovoltaïque au sol

- 1 projet hybride autorisé sur la zone d'activités économiques de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne ;
- 1 projet à Marolles autorisé ;
- 1 projet à l'étude.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (2023-2024)

- 1 présentation en conseil communautaire
- Création d'une plateforme cartographique pour les élus du territoire
- Accompagnement des communes
- 2 interventions en conseil communautaire dont un débat communautaire
- Environ 25 rencontres dans les communes et 8 interventions en conseil municipal ou en présence des conseillers municipaux
- 26 délibérations municipales reçues

MOBILITE

- Défi j'y vais du 2 au 26 mai 2023 : défi pour favoriser l'usage des mobilités alternatives.
- Le défi a mobilisé 13 participants de 2 entreprises du territoire (CDER – Ciments-Calcia), 4 classes du lycée François Ier, 32 agents de la communauté de communes et du CCAS qui pour se rendre sur leur lieu de travail se sont tournés vers des moyens de déplacements non polluants. Le défi totalise ainsi 5 834 km parcourus soit une économie de 805 kg d'émission de Co2.
- Poursuite des aménagements de pistes cyclables et développement d'une application promouvant les déplacements doux
- Déploiement de la plateforme d'écomobilité solidaire Wimoov sur le territoire vitryat.

QUALITE DE L'AIR

- Adhésion de la collectivité à l'organisme de la qualité de l'air ATMO Grand Est. Suivi et réception des données de la qualité de l'air.
- Délibération du conseil communautaire pour une étude approfondie par ATMO Grand Est sur la ville de Vitry-le-François. L'objectif de l'étude est la mise en exergue de l'influence du trafic routier sur la qualité de l'air.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

- Soutien, participation et suivi du projet de renforcement de la trame verte et bleue porté par la Fédération départementale des chasseurs
- Travail collaboratif et accompagnement des développeurs de projets énergétiques dans le cadre de leurs mesures compensatoires
- Actions transversales irradiant l'ensemble des actions menées par les différents services, eau, espaces verts, ou dans le cadre du contrat de transition énergétique engageants des aménagements et une prise en compte de leurs impacts
- Rédactions d'articles de sensibilisation publiés sur le Facebook de la collectivité notamment dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (présentation de la formation B.A.B.A du Climat, ...)

Adoption du PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET)

Le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont contraintes d'en réaliser un. Sa finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il se décline autour de 5 axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Il a finalement été adopté le 30 juin 2022. La collectivité met désormais en œuvre le plan d'action et s'assure de son suivi. Un 2e COPIL s'est tenu en octobre 2023 afin de proposer aux élus une priorisation des actions.

- Une synthèse du PCAET à destination du grand public a été réalisée.
- Plusieurs événements tels qu'une visite d'éolienne, une présentation du Plan Climat et la remise de prix du Défi J'y Vais se sont tenus dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui s'inscrit dans la continuité des actions du PCAET.
- Animations de sensibilisation au développement durable par l'organisme ZOÏ France :
- Animation au lycée François Ier à destination des éco-délégués
- Journée de sensibilisation à destination des agents de la collectivité (multithématiques : mobilité, développement durable, énergie, numérique).

Foire de Châlons en Champagne

Journée dédiée à la transition écologique avec présentation des énergies renouvelables du territoire, du projet de réhabilitation du quartier du Hamois et sa transformation en écoquartier.

Labellisation TETE

La collectivité est labellisée Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE) et utilise cette labellisation comme outil pour le Plan Climat.

Un Comité de Pilotage Plan Climat et Labellisation TETE s'est tenu en octobre 2023.

La collectivité était initialement labellisée 2e étoile. Courant de l'année 2023, la collectivité a soumis son dossier de candidature pour prétendre à la labellisation de niveau 3 étoiles. L'audition de la collectivité et la prise de décision du comité national se dérouleront en 2024.

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Un Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique est un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires, qui a vocation à s'inscrire dans le long terme sur la durée des mandats locaux. C'est une démarche pour mutualiser des financements grâce à un partenariat inédit Etat-Région. Il permet de mobiliser des crédits relance, des politiques de droit commun et des Fonds européens. Les PTRTE déclinent localement les orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région : transition énergétique et écologique, cohésion territoriale et coopérations, économie plurielle ancrée dans les territoires.

Sur le territoire du Pays Vitryat, deux PTRTE ont été signés en Décembre 2021. L'un à l'échelle de la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der et un regroupant les communautés de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx et Perthois Bocage et Der.

- COPIL janvier 2023
 - Ajout de 7 projets
- Recrutement d'une chargée de mission fin du premier trimestre 2023
- Présentation du PTRTE en Conférence des maires
- 5 communes accompagnées pour 6 projets

ECONOMIE CIRCULAIRE - ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

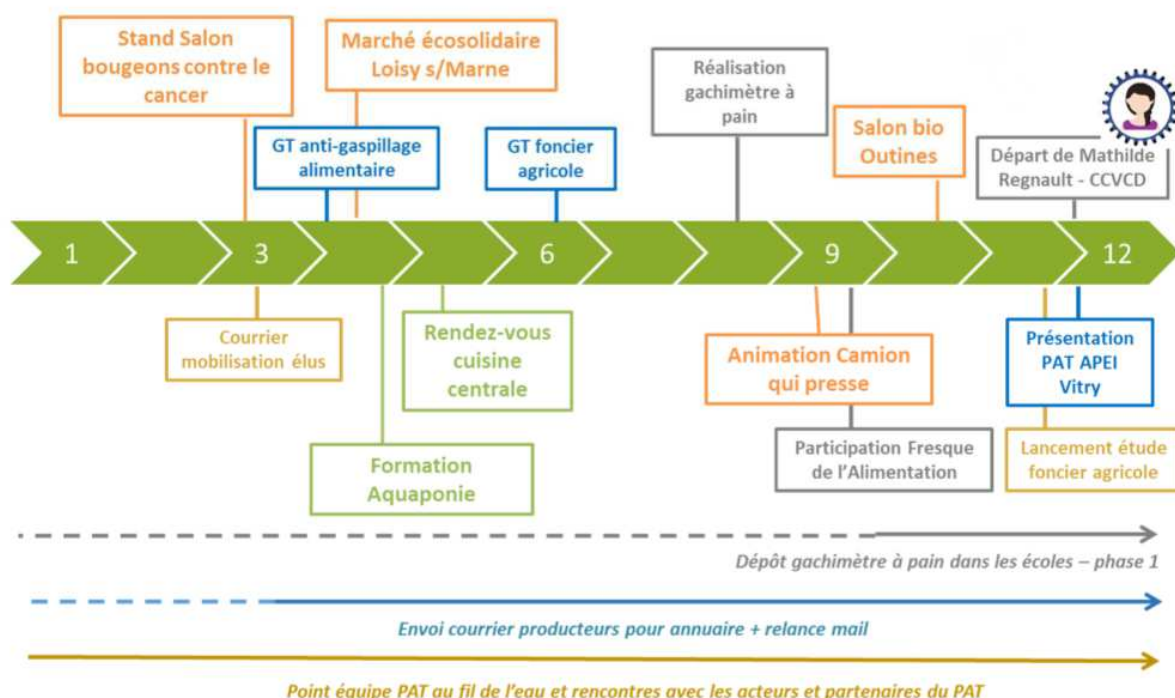
L'écologie industrielle et territoriale (EIT) est le tissage de relations interentreprises proches géographiquement pour créer des synergies locales de fonctionnement, en mutualisant des équipements, des services ou des achats et en transférant divers flux ("ton déchet peut devenir ma ressource"). Elle nécessite un tiers de confiance pour favoriser les interactions B to B et se traduit par :

- Une baisse des coûts des entreprises (services, approvisionnement, déchets)
- Une baisse des impacts environnementaux
- Une sécurisation des fonctionnements (filières locales, valorisations complémentaires)
- Un ancrage territorial via des liens renforcés (partenaires locaux publics et privés)

A ce titre, la CCVCD poursuit son travail d'accompagnement des entreprises du bassin (suivi projets, plateforme numérique...).

En 2023

Poursuite de la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial sur le territoire.



Perspectives 2024

- Labellisation niveau 2
- Assurer la coordination avec les partenaires, animer les instances de concertation (comités de pilotage et techniques, groupes de travail).
- Finaliser l'étude sur le foncier agricole
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions, en mettant notamment l'accent sur des actions autour du développement de l'alimentation de proximité et des circuits courts. 3.

EAU

Missions et activités principales

Le service public d'alimentation en eau potable concerne la production, le traitement et la distribution de l'eau.

La compétence du service Eau de la CCVCD s'étend de la ressource en eau (exemple : nappe phréatique) au robinet de l'utilisateur. Il s'agit donc de gérer les réseaux d'alimentation : études, travaux neufs, renouvellement, entretien mais aussi de gérer les installations et la distribution.

Mode de gestion et périmètre

Le contrat principal de délégation du service public attribué par affermage à VEOLIA EAU-CGE a débuté le 1er juillet 2013 et prendra fin le 30 juin 2025. Il concerne 32 communes sur les 35 du territoire.

Chiffres clés

Données issues du RAD Veolia 2023:

- 32 communes concernées sur 35 (*) ;
- 10 455 abonnés au service ;
- 22 771 habitants concernés ;
- 2 870 826 m³ prélevés ;
- 2 721 806 m³ distribués.

(*) 3 communes (Bignicourt-sur-Marne, Aulnay-l'Aître et La Chaussée-sur-Marne) ont délégué la compétence Eau à des syndicats tiers qui gèrent le fonctionnement du service sans appui de la CCVCD.

Prix de l'eau

Le prix de l'eau est harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Tarif au 01/01/2023 : 2,02 €/m³ TTC

Budget

Le budget de l'Eau concerne l'ensemble de la Communauté de communes à l'exception des 3 communes qui font partie des Syndicats :

- Bignicourt-sur-Marne dont le budget du service Eau est confié au Syndicat de Cloyes-sur-Marne,
- La Chaussée-sur-Marne et Aulnay-l'Aître qui font partie du Syndicat de la Vallée du Fion.

Eau		Dépenses	Recettes	Résultats
Section d'investissement (virement de la section de fonctionnement, subventions d'investissement, emprunts et dettes, immobilisations, amortissements)	Prévisions BP 2023	3 548 370,59 €	3 548 370,59 €	-367 803,97 €
	Réalisations CA 2023	1 358 149,51 €	990 345,54 €	
Section d'Exploitation (achats et autres charges externes, charges, dotations aux investissements, ventes et prestations de services, subventions d'exploitation, intérêts de la dette)	Prévisions BP 2023	2 397 366,72 €	2 397 366,72 €	+ 258 153,92 €
	Réalisations BP 2023	568 728,93 €	826 882,85 €	
Résultat Global de l'Exercice 2023				-109 650,05 €

Emprunts

Prêteurs	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023	Annuités cours l'exercice	au de	dont	
					Intérêts	Capital
Caisse d'Epargne	€					
DEXIA Crédit Local	300 000,00 €	174 275,77 €	23 664,88 €		8 541,58 €	15 123,30 €
Crédit Agricole	25 000,00 €					
AESN	0 €					

Réalisations 2023

- Fin des Travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable des Wassues à VLF ;
- Etude de schéma directeur de l'Eau : phase 1 (collecte des données) et phase 2 partiellement réalisée (modélisation hydraulique) ;
- Etude des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) : phase d'enquêtes agricoles réalisée ;
- Création d'une classe d'eau avec des animations à la STEP de VLF et Châlons-en-Champagne ;
- Marché de pose de Clôtures périphériques pour les captages d'eau potable dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) ;
- Inauguration du Château d'eau des Wassues
- Travaux AEP sur la commune de Chapelaine rue de l'église
- Travaux AEP sur le quartier Oudet à Marolles
- Travaux AEP à Maisons en Champagne route de Loisy

Projets 2024

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour renouveler des conduites d'eau potable à Couvrot (rue des Miracles, impasse des Cités, rue des Cités, rue de la Colline, rue des Vigneux, sente de la Tommelle, rue des Castors).
- Lancement des marchés de renouvellement de conduites d'eau potable à Pringy (grande rue), Soulanges (rue de la Croix, rue du Mont Jouy, rue du Four), Coole (rue de Châlons), Chapelaine (rue de l'Église, rue du Lavoir), Maisons-en-Champagne (route de Loisy), Huiron (rue des Auges, rue de Glapigny et rue Saint-Claude)
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, AAC, DUP, etc.) ;
- Validation du plan d'actions pour les AAC
- Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation des têtes de puits ;
- Création d'un support de communication sur le cycle de l'eau.

ASSAINISSEMENT

Missions et activités principales

- Étude et réalisation de tous les ouvrages ;
- Gestion et exploitation des installations d'assainissement collectif ;
- Réalisation des contrôles réglementaires sur les dispositifs d'assainissement non collectif.

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de gestion existent pour assurer le service :

- L'Assainissement Collectif (SPAC) est confié par Délégation de Service Public (affermage) à VEOLIA EAU-CGE
- L'Assainissement Non Collectif (SPANC) est réalisé en régie : exploitation en direct par la CCVCD avec ses propres moyens humains, techniques et financiers. Les différents contrôles sont réalisés par la COVED par le biais d'un marché de prestations.

Assainissement collectif (SPAC)

La collecte des eaux usées s'effectue à l'aide de **trois types de réseau d'assainissement** :

- Un réseau séparatif qui collecte uniquement les eaux usées ;
- Un réseau unitaire qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Un réseau qui collecte uniquement les eaux pluviales.

Les deux premiers réseaux sont de compétence communautaire. La compétence relative à la gestion des eaux pluviales est gérée par les communes elles-mêmes.

Le contrat de délégation de service public a débuté le 1er janvier 2017 et prendra fin le 30 juin 2025. Il concerne Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Marolles, Pringy, Songy, Soulanges, Vitry-le-François et la ZAE de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne.

Les engagements vis-à-vis des tiers

A la demande de la CCVCD, en tant que délégataire du service, VEOLIA EAU-CGE assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-après).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Déversement	Malteurop (Pringy)	Effluents des communes de Pringy, Drouilly et Songy traités à la station d'épuration de Malteurop
Réception	Luxémont-et-Villotte	Effluents de la commune traités à la STEP de Marolles
Réception	Vitry-en-Perthois	Effluents de la commune traités à la STEP de VLF

Les chiffres clés du SPAC

- Nombre d'habitants desservis : 19 596
- Nombre d'abonnés (clients) : 7835
- Nombre d'installations de dépollution : 6
- Capacité de dépollution (en cumulé) : 71 250 EH
- Longueur de réseau : 153 kms
- Volume traité : 2 605 993 m3

Prix de l'Assainissement Collectif : Tarif au 1er janvier 2023 : 3,05 €/m3 TTC.

Assainissement non Collectif (SPANC)

Le SPANC s'occupe exclusivement des propriétés NON raccordées au réseau d'eaux usées, soit parce qu'il n'existe pas, soit parce qu'il existe des contraintes techniques qui ne le permettent pas.

Le service assure les missions de contrôles des dispositifs ANC :

- Contrôles diagnostic de l'existant et vente
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien
- Contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées
- Contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux terrain
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien des installations supérieures à 20 EH

24 communes sont concernées exclusivement par l'Assainissement Non Collectif. Les autres, bien que possédant des réseaux d'assainissement, comportent des installations individuelles appelées « écarts ». Cela représente 2 691 installations sur l'ensemble du territoire.

Les communes suivantes dépendent du SPANC :

Ablancourt, Aulnay-l'Aître, Arzillières-Neuville, Bignicourt-sur-Marne, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-St-Louvent, Coole, Corbeil, Glannes, Humbauville, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Les Rivières-Henruel, Le Meix-Tiercelin, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, St-Chéron, St-Ouen-Domprot, St-Utin, Sompuis, Somsois.

Prix des contrôles TTC

Diagnostic vente ou initial	180 €
Contrôle de bon fonctionnement	130 €
Contrôle de conception	112 €
Contrôle de bonne exécution	190 €
Contrôle > 20 EH	154 €
Contre-visite	76 €

Aspects financiers (SPAC et SPANC confondus)

Assainissement		Dépenses	Recettes	Résultats
Section d'investissement (virement de la section de fonctionnement, subventions d'investissement, emprunts et dettes, immobilisations, amortissements)	Prévisions BP 2023	1 918 082,81 €	1 918 082,81 €	+ 65 689,14 €
	Réalisations CA 2023	898 529,57 €	964 218,71 €	
Section d'exploitation (achats et autres charges externes, charges, dotations aux investissements, ventes et prestations de services, subventions d'exploitation, intérêts de la dette)	Prévisions BP 2023	1 816 960,37 €	1 816 960,37 €	+ 415 299,51 €
	Réalisations CA 2023	1 081 654,53 €	1 496 954,04 €	
Résultat Global de l'Exercice 2023				480 988,65 €

Emprunts

Prêteurs	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023	Annuités cours l'exercice au de	Dont	
				Intérêts	Capital
Caisse d'Epargne	800 000,00 €	3 565 502,99 €	605 076,07 €	150 375,47 €	454 700,60 €
Société Générale	1 000 000,00 €				
DEXIA Crédit Local	5 429 322,98 €				
Crédit Agricole	0 €				
AESN	1 292 900,00 €				
Montant nominal					

Réalisations 2023

- Branchements d'eaux usées demandés par les usagers
- Lancement de l'étude pour la détermination du point A2 de la station d'épuration de Vitry-le-François,
- Finalisation du schéma directeur Assainissement des communes de Soulanges et Couvrot.
- 110 contrôles SPANC (78 diagnostics de l'existant et vente, 15 contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées, 17 contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux)

Projets 2024

- Réalisation de travaux pour le renouvellement de canalisations eaux usées à Pringy (Grande rue) et Soulanges (rue de la Croix, rue du Mont Jouy et rue du Four) ;
- Préparation pour 2025, des travaux pour la construction d'un lagunage naturel à Blaise-sous-Arzillières et réhabilitation de certaines canalisations d'eaux usées et démolition de l'ancienne STEP ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des effluents de la commune de Couvrot à la station d'épuration de Vitry-le-François et réhabilitation de certaines canalisations eaux usées de la commune ;
- Etude par la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un nouveau système de traitement des eaux usées de la commune de Soulanges et réhabilitation des certaines canalisations eaux usées de la commune ; Travaux prévus 2025 ;
- Poursuite de l'étude du zonage d'assainissement, PHASE III avec obligation de réaliser une évaluation environnementale ;
- Lancement de la consultation pour le Schéma directeur assainissement et diagnostic permanent de VLF ;
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, etc.) ;
- Campagne de curage et inspections télévisuelles sur plusieurs branches du réseau d'eau usée de VLF.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Missions et activités principales

Le service assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie, sur l'ensemble de la CCVCD. Depuis le 1er janvier 2016, les communes du territoire de l'ex-Communauté de Communes des 4 Vallées et la commune de Margerie-Hancourt ont intégré les secteurs de collecte.

Organisation et fonctionnement du service

Le service compte 24 agents en 2023, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe collecte ;
- 1 chef d'équipe déchèteries/compostière ;
- 6 gardiens polyvalents de déchèterie ;
- 1 ambassadeur du tri ;
- 3 équipes de collecte des ordures ménagères résiduelles composées d'un chauffeur et 2 ripeurs ;
- 1 équipe de collecte des encombrants ménagers et papier, composé d'un chauffeur et un ripeur ;
- 1 agent dédié à la collecte de papier (administrations), à la distribution de conteneurs et des sacs jaunes ;
- 1 chauffeur poids lourds pour la collecte des points d'apport volontaire Verre et Papier ;
- 1 agent polyvalent.

6 350 heures de remplacements (2 postes « titulaire » vacants) dont 1 043 pour les déchèteries.

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de collecte existent :

1. Collecte en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est assurée en porte-à-porte une fois par semaine en habitat résidentiel ou individuel. Depuis le 1er mai 2016, la collecte sélective est passée du mode « corps creux » au mode « multi » : les papiers, journaux revues et magazines doivent être mis dans le sac jaune.

NB : La collecte des ordures ménagères en quartiers d'habitat collectif équipés de colonnes semi-enterrées, permettant de gérer les vidages, peut être réalisée deux fois par semaine si le remplissage des colonnes le nécessite.

La collecte des encombrants (monstres) est organisée selon un planning prédéfini, pour les communes de : Bignicourt-sur-Marne, Frignicourt, Vitry-Le-François, Blacy, Loisy-Sur-Marne, Soulanges, Saint-Chéron, Arzillières-Neuville, Blaise-Sous-Arzillières, Maisons-En-Champagne, Drouilly, Pringy, Les Rivières-Henrue.

2. Collecte en points d'apports volontaires

2.1. Les déchets verts

La collecte des déchets verts se déroule au moyen de bennes qui sont mises en place dans certaines communes :

- De façon permanente pour les communes de Frignicourt, Blacy, Loisy-sur-Marne, Couvrot, Maisons-en-Champagne, Blaise-sous-Arzillières et Bignicourt-sur-Marne ;
- Une semaine sur deux pour les communes de Soulanges et Pringy ;
- Les week-ends uniquement au Bas-Village à Vitry-le-François.

En 2023, les entrées de déchets verts représentent environ 2 323 tonnes dont :

- **51% par les bennes à déchets verts**
- 24% en déchèterie de Vitry-le-François
- 8% générés par le Service Espace vert de la CCVCD
- 1% en déchèterie de Somsois

Les déchets verts sont déposés et traités au Centre de Compostage de la CCVCD pour être transformés en compost.

2.2. Le verre et le papier

La collecte se déroule au moyen de colonnes aériennes disposées dans les communes.

- 74 colonnes à verre de 4m3 ont permis de collecter **796 tonnes de verre** ;
- 46 colonnes à papier ont permis de collecter **184 tonnes de papiers**, journaux et magazines.

3. La collecte en déchèteries

Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchèterie de Vitry-Le-François (ouverte 6 jours/semaine), de Somsois (les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30), et pour certains d'entre eux, à la déchèterie de Huiron ouverte trois heures le mercredi et sept heures le samedi. Les déchets acceptés sont ceux qui n'entrent pas dans les collectes classiques, soit par leur grande taille, soit par leur caractère nocif pour l'environnement (ne sont pas pris en charge : les produits contenant de l'amiante, les pneumatiques VL et PL).

Les habitants des communes d'Aulnay-L'Aître, La Chaussée-Sur-Marne, Ablancourt et Songy ont accès à la déchèterie du SYMSEM située à Pogny.

Les déchets collectés à la déchèterie de Vitry-le-François sont les suivants :

- En bennes : le bois, le carton, le papier, les métaux, les déchets divers (tout-venant) destinés à l'incinération, les gravats inertes, les déchets verts (tonte et tailles) et les déchets d'ameublement (y compris matelas et sommiers) ;
- En colonnes aériennes : le verre ;
- En colonne sur rétention : les huiles de vidange et huiles de cuisine ;
- En armoire et casiers : les Déchets Dangereux Spéciaux (D.D.S.*), les piles (bouton ou bâton), les batteries, les D.E.E.E. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), les tubes fluorescents, les ampoules basses consommation.

** Liste des DDS : les solides pâteux (peintures, ...), les solvants (essence, white spirit, ...), les acides-bases, les produits phytosanitaires, les chlorates-nitrates et produits dangereux, les aérosols et les emballages souillés.*

Chiffres clés (évolution 2022-2023)

1. Suivant le mode de collecte

1.1. Les tournées : tonnages en baisse

OMR : -394 tonnes • tri sélectif : +40 tonnes • verre : -28 tonnes • papier : -57 tonnes

1.2. Les apports en déchèterie : flux en baisse

carton : -15 tonnes • meubles : -23 tonnes • incinérables : -114 tonnes • déchets végétaux : -131 tonnes gravats : -129 tonnes • métaux : -35 tonnes • papier : -12 tonnes

2. Suivant le type de déchets

- Les OMR : Baisse de 394 tonnes soit -6.84%. Baisse de 15.76 kg par habitant.
- Le sélectif : Augmentation de 4.73 %
- Le papier : Baisse pour les PAV et augmentation de la part issue des sacs jaunes
- Le verre : Baisse de 28 tonnes soit -3.3%.
- Le mobilier : Baisse de 22 tonnes soit -4%.
- Les cartons : Tonnage équivalent

- La ferraille : Augmentation de 35 tonnes soit +20.7%
- Les gravats : Baisse de 150 tonnes soit -13.9%
- Le bois : Augmentation de 30 tonnes soit +6.2%.
- Les déchets verts : Augmentation de 45 tonnes soit +1.88%

Aspects financiers

Les données 2023 sont en cours de consolidation et seront fournies au titre du rapport sur le prix et la qualité du service.

Réalisations 2023

- Des animations ont été réalisées à destination des scolaires et de leurs encadrants. Une animation spécifique a été menée sur le marché de Vitry-le-François pour expliquer le passage à l'extension des consignes de tri dans les sacs jaunes. Au total, 368 personnes ont été sensibilisées en 2023 sur les gestes de tri.
- Installation d'un site de compostage partagé à Vitry-le-François (zone gare) ;
- Distribution de composteurs pour les particuliers : 10 unités distribuées (rupture stock);
- 6 250 disques pour les filières de tri des déchets distribués
- 6 250 disques pour le compostage distribués

Projets 2024

- Achat d'une benne à ordures ménagères mono-compartmentée avec système de grue ;
- Achat de matériels de pré-collecte (mini-bom, Goupil G6) et de mobiliers de collecte en PAV pour le verre et le papier ;
- Distribution de composteurs individuels dans le cadre de la loi AGEC pour le captage en amont des déchets fermentescibles (prévus 1 400 composteurs individuels).

SERVICE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ

Missions et activités principales

Selon les statuts, et les compétences transférées, le service espaces verts et propreté de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der a pour mission :

1. Espaces Verts

- La création et l'entretien des espaces verts de l'ensemble des communes membres (entre les panneaux d'agglomération) ;
- La production et l'achat des plantes à massif ;
- Les diverses plantations végétales (annuelles, bisannuelles, vivaces, rosiers, arbustes, arbres) ;
- L'entretien (élagage, mise en sécurité, mise en forme, ...) des arbres ;
- Le fauchage et l'épareuse ;
- La propreté de l'ensemble des espaces verts des communes ;
- Reprise de la gestion en espace vert du service « développement économique » des zones industrielles de Vitry le François, et de Loisy sur Marne, ainsi que la halte nautique.
- La gestion du rucher municipal (20 ruches).

2. Propreté

- La propreté des toilettes publiques à Vitry-le-François ;
- Le ramassage des détritux et le vidage des corbeilles à Vitry-le-François ;
- Le nettoyage des abords du marché à Vitry-le-François le jeudi et le samedi ;
- Le nettoyage avant et après les diverses manifestations ;
- Les interventions de nettoyage après incidents climatiques ;
- Le balayage mécanique des fils d'eau et des voiries dans les communes concernées ;
- Le désherbage des voiries.

3. Mécanique

- La maintenance, l'entretien et le dépannage du parc automobile et du matériel thermique.

Organisation et fonctionnement du service

Le service comprend un total de 54 agents, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 adjoint au responsable de service ;
- 7 agents à la propreté ;
- 2 agents pour les travaux neufs d'espaces verts ;
- 6 agents pour la production de plantes dans les serres communautaires ;
- 33 jardiniers pour l'entretien des espaces verts ;
- 2 mécaniciens ;
- 1 apiculteur (en contrat partiel) ;
- 2 apprentis jardiniers.

En 2023, le service a connu un départ en retraite.

Par ailleurs, le taux de disponibilité du service est réduit du fait de plusieurs absences : 6 arrêts longue maladie, et un agent classé inapte, un en mi-temps thérapeutique

Un agent travail à 80 % en espace vert.

Mode de gestion et périmètre

Le service espaces verts et propreté a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire de la CCVCD, c'est-à-dire le périmètre des 35 communes délimitées par leurs panneaux d'agglomération.

Le service est réalisé en régie. Certaines prestations sont cependant externalisées chaque année à des prestataires, qui viennent ponctuellement en renfort des équipes.

Au titre de l'année 2023, voici la liste des prestations externalisées à des partenaires locaux :

L'ESAT du Meix Tiercelin, l'APEI de Marolles, Artopia, Co-services

- Tontes régulières des espaces verts dans les communes de Sompuis, Le Meix-Tiercelin, Somsois, Saint-Ouen-Domprot ;
- Tonte ponctuelle dans la commune de Frignicourt ;
- Taille des tilleuls en rideaux à Frignicourt, Corbeil et Somsois ;
- Taille de haies dans la commune de Les Rivières-Henrue
- Taille de tilleuls à Vitry le François, Loisy sur Marne, Blacy, Soulanges

Chiffres clés

Le territoire de la CCVCD (35 communes) représente 104 ha d'espaces verts.

En 2023, le service espaces verts et propreté a :

- Planté 147 arbres ;
- Planté 1107 arbustes, vivaces, rosiers ;
- Planté 6700 bulbes ;
- Balayé plus de 200 km de voiries ;
- Fourni plus de 100 sapins à la période des fêtes de Noël.

En 2023, l'équipe dédiée à la production de fleurs a fleuri les 35 communes de la CCVCD avec :

- Plus de 20 000 plants de fleurs annuelles ;
- Plus de 15 000 plants de fleurs bisannuelles.

Grâce à la gestion différenciée des espaces verts, mise en place dans les communes, les tonnages de déchets produits en 2023 sont de 209 Tonnes. Les actions de broyage de branchages et d'utilisation du mulching permettent de continuer à répondre aux objectifs de développement durable.

Sur l'année 2023, les apports des déchets du service en déchèterie sont principalement réalisés en période printanière et automnale, dus à la taille des arbres et arbustes. La tonte représente peu d'apport en déchèterie du fait qu'elle n'est pas ramassée mais gérée in situ grâce au mulching ou broyage.

Les matières issues du broyage de l'équipe patrimoine arborée sont intégralement réutilisées en paillage sur l'ensemble des massifs fleuries et arbustifs sur la CCVCD.

Aspects financiers

Budget réalisé 2023 Service Propreté (Z000) :

- Fonctionnement : 44 922 €
- Investissement : 33 014.00 €

Budget réalisé 2023 Service Espaces verts (Z010) :

- Fonctionnement : 153 341 €
- Investissement : 174 111.00 €

Réalisations 2022

Achat d'équipements métier

- Matériel électrique, rotofil, souffleurs pour le service propreté (3246,00 € TTC) ;
- Remorque 2 essieux en espaces vert (1299.00 € TTC)
- Trois sécateurs électrique (1354,00 € TTC) ;
- Débroussailleuses (3.260,00 € TTC) ;
- 2 Tondeuses autoportés (35662.50 € TTC) ;
- Citerne à eau 4000 L (10.704,00 € TTC)
- Petits outillages à main Propreté (7.313,15 € TTC) ;
- Camionnette avec benne fiat Ducato (26150.00 € TTC) ;
- Camionnette mécanique (23153.00 € TTC)
- Plateau ev transport autoporté (6246.00 € TTC)
- 1 Tondeuse à main (1991.17 € TTC)
- 3 Pre-tailleuse thermique (1715.53 TTC)
- Motopompe pour l'arrosage (258.60 € TTC).
- Un vérin de fosse pour la mécanique (502.00 € TTC)
- 1 benne pour camion amplirol (7716.00 € TTC)
- 3 auto-porté Huswama (27687.89 € TTC)
- 1 Triflach (781.00 €)
- Outillage à main EV (8254.00 € TTC)
- Matériel thermique et électrique, 4 tailles haie thermique, 2 tailles haie électrique, 1 roto fil thermique, 1 roto fil électrique, 6 souffleurs thermique, batterie, chargeur. (12 805.00 € TTC)
- Achat d'une autolaveuse pour le nettoyage de la halle (10 722.00 € TTC)

Mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts

Autres actions

- Mise en place de décors éphémères (été, hiver) dans le patio de la mairie de Vitry Le François
- Plantations de couvre-sol sur les pieds d'arbres
- Plantation d'une haie arbustive en partenariat avec la LPO et les élèves dans le groupe scolaire de Pringy
- Démonstration 'découverte de la ruche' dans les groupes scolaires
- Démonstration d'une récolte à la miellerie au service technique communautaire avec plusieurs classes d'élèves
- Récupération de l'eau de l'ancienne piscine pour l'arrosage, et utilisation par la balayeuse de voirie.
- Formation de plusieurs agents sur les espèces envahissantes (frelons asiatiques et chenilles processionnaires entre autres)

Végétalisation des cours d'école

- Plantation de haies dans les groupes scolaire de Pierre et Marie Curie, Jules verne, Paul Fort

Projets 2025

Poursuite des investissements du service espaces verts pour chaque équipe

- Achat de matériels thermiques et véhicules/engins en renouvellement (mise en place planning des 8 ans)
- Achat de matériels thermiques : taille-haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse.
- Achat tronçonneuses d'abatage
- Poursuite des achats sur la gamme électrique.
- Achat de 1 tondeuse autoportée
- Végétalisation des cours d'école
- Projet de déplacement des serres communautaires

Mise en œuvre de la gestion différenciée :

- Etat des lieux de l'avancement de la mise en place de la gestion différenciée dans les communes (régularisation de parcelles), etc.

ÉDUCATION - JEUNESSE

Ecoles

- 20 écoles réparties sur 10 communes ;
- 6 élémentaires, 5 maternelles, 9 primaires ;
- 92 classes, 3 dispositifs ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire) ainsi qu'un dispositif toute petite section ;
- 1839 élèves en 2023/2024, soit 636 maternelles et 1203 élémentaires.

Territoire

3 Accueils Collectifs de Mineurs (La Récré du village à Marolles, La-Chaussée-sur-Marne, Saint-Ouen-Domprot)

Service

CCVCD

- 1 vice-présidente en charge des question éducation formation (Activités scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts) / Madame COLSON Christelle ;

Ville de VITRY LE FRANCOIS

- 1 conseillère déléguée : Madame Christiane PARIS / Enfance et jeunesse, relations avec les écoles de Vitry-le-François, Conseil municipal des enfants ;
- 74 ATSEM, agents d'entretien ;
- 30 agents de restauration (dont 2 agents administratifs) ;
- 14 agents dans les Accueils Collectifs de Mineurs ;
- 11 agents administratifs ;
- 2 Educateurs Territoriaux des Activités et Sportives ;
- 15 personnes en renfort sur l'encadrement des cantines + accompagnement des cars ;
- 45 intervenants en périscolaires (garderies et activités périscolaires) tous statuts confondus (agents C.C.V.C.D., enseignants ; vacataires, associations).

Missions du service

- Relations quotidiennes avec les écoles, l'inspection de l'Education Nationale, les parents d'élèves ; gèrent des crédits scolaires, du mobilier et du matériel, d'informatique, organisent et gèrent les classes nature, voile et des transports ;
- Périscolaire : gérer les inscriptions, le recouvrement de la restauration, de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire, gérer la cuisine centrale, relations avec la C.A.F., la D.D.C.S.P.P., le tissu associatif présent sur la C.C., gère les activités périscolaires (organisation des activités, recrutement et suivi des intervenants, etc...) ;
- Extrascolaire : gérer les accueils collectifs de mineurs, la partie restauration du centre de loisirs l'été, les camps d'adolescents ; assurer le partenariat avec la Ville de Vitry-le-François pour les activités sportives durant les vacances (intervention des E.T.A.P.S. sur ces périodes) ;
- Gérer le personnel : calcul du temps d'emploi, affectations, heures supplémentaires, congés, promotions, titularisation, remplacements, mutations internes, transmission et vérification des éléments de paie dans le cadre des T.A.P. (environ 100 fiches de paie par mois) ;
- Préparer, suivre et contrôler le budget de 5 unités d'analyse ;

- Gestion et suivi des marchés publics ;
- Assurer la propreté, l'entretien et la maintenance des bâtiments : 20 écoles, 13 restaurants scolaires ;
- Gérer le parc locatif municipal des logements de fonction (45 logements) : traitement mensuel ou recouvrement des loyers et des charges, rédaction et suivi des baux, états des lieux d'entrée et de sortie, visites... ;
- Coordonner et animer le conseil des enfants ;
- Sport scolaire : accompagner sur les plans technique et pédagogique les écoles de la C.C.V.C.D. dans le cadre de l'éducation physique et sportive ;
- Développer des projets sportifs à l'attention des scolaires ;
- Restauration scolaire : assurer la production et la distribution des repas pour les élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veiller à l'équilibre alimentaire (GEMRCN), assurer la sécurité alimentaire des élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veiller à l'application de la Loi Egalim en restauration scolaire ;
- Veiller à la sécurité des établissements scolaires et des plans particuliers de mise en sûreté sur les temps péri et extra scolaires ;
- Gérer les commissions : préparation, invitations, compte-rendu et suivi.

Chiffres clés

Budget

- 1.305.200 € en dépenses ;
- 951.960 € en recettes.

Cuisine centrale

- 168.770 repas fabriqués en 2023 ;
- 265.000 € de budget consacré à l'alimentaire ;
- à 1.200 repas servis chaque jour dans les 14 restaurants scolaires (dont le collège PG de Gennes).

Périscolaire

- 130 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le matin ;
- 125 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le soir ;
- 200 enfants fréquentent les activités périscolaires et études surveillées ;
- 820 enfants en moyenne fréquentent le service de restauration scolaire.

Extrascolaire

- Plus d'une centaine d'enfants et adolescents partent chaque été en séjour colonie à Tendon, en Bretagne ou dans l'Aude ;
- Jusqu'à 300 enfants fréquentent les deux ACM communautaires l'été (La Récré du village à Marolles et l'ACM de Saint-Ouen-Domprot).

Sport scolaire

- Au maximum 40 classes (1000 enfants) fréquentent la piscine communautaire chaque année

Réalisations 2023

- Dotation de 11 vidéoprojecteurs interactifs et 28 ordinateurs portables pour un montant de 42000 € ;
- Dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (D.P.V.), 17 autres V.P.I. et PC portables ont été déployés sur un groupe scolaire et une école primaire de Vitry-le-François (environ 65000€ avec les installations électriques) ;
- Achat de mobilier pour l'ensemble des écoles (tableaux blancs, tables, chaises,...) pour un montant d'environ 12000€ ;
- Aide aux écoles dans le cadre des innovations pédagogiques : classes flexibles, pédagogie Montessori ;
- Achat d'équipements divers pour équiper les restaurants scolaires de la C.C.V.C.D. ;
- Déploiement d'un Espace Numérique de Travail pour l'ensemble des familles et écoles du territoire ;
- Participation à quelques prestations exceptionnelles hors restauration scolaire : repas froids, repas exceptionnels, cuisine du monde, semaine du développement durable, A.C.M. etc. ;
- Mise à disposition d'Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives dans 30 classes du CP au CM2.

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif de Réussite Educative a pour mission d'accompagner les enfants scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François présentant des signes de fragilités en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Service

- 1 coordonnatrice ;
- 1 référente de parcours ;
- 1 psychologue (poste vacant) ;
- 1 orthophoniste.

Les saisines des familles ou des partenaires sont étudiées en E.P.S. (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien). L'équipe réunit des acteurs de différents champs (C.C.A.S., Conseil Général, Service social scolaire, C.M.P.P., U.D.A.F, Sauvegarde...). Le croisement des compétences de chacun permet une analyse transversale de la situation de l'enfant et la proposition d'un parcours adapté.

Réalisations 2023 :

- 62 enfants accompagnés, issus du territoire Vitryat âgés de 5 à 17 ans ;
- 7 E.P.S. (Equipe pluridisciplinaire de soutien) ;
- 1 rdv par semaine pour les accompagnements à la parentalité, l'aide à l'orientation scolaire, les démarches administratives et le soutien psychologique/orthophonique ;
- Organisation de soutien scolaire les soirs et les mercredis durant toute l'année scolaire. 1 h par semaine en individuel pour chaque enfant ;
- Mise en place de groupe d'aide scolaire sur les fondamentaux mathématique/français durant l'été 2023 et 2024 à Paul Fort et Louis Pasteur ;
- Rencontre avec les équipes enseignantes des écoles et collèges ;
- Participation aux groupes de décrochage scolaire ;
- Participation aux instances les zatyptiques ;
- Participation aux instances de réflexion et aux projets du territoire liés à la parentalité et à l'éducatif ;
- Organisation des méthodes de travail, avec la prévention spécialisée, de la guidance familiale.

CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus connecté a terminé sa 3ème année. Les effectifs, très faibles la première année sont aujourd'hui stables avec un maintien de certains étudiants d'une année sur l'autre et l'arrivée de nouveaux étudiants aux profils variés.

Pour cette année 2023/2024, Le Campus compte 9 étudiants :

- L1 Sociologie Université de Rennes
- BTS Informatique
- Préparation au CRPE
- Formation Web Yschool
- BTS1 Collaborateur Juriste Notarial (CNED)
- L1 Mathématiques -informatique Université Aix-Marseille
- L3 Sciences de l'éducation (INSPE Châlons-en-champagne)
- BTS MCO
- Seconde professionnelle

Actions mises en place avec les établissements d'enseignement

Des rencontres avec l'ensemble des terminales du Lycée François 1er sont organisées durant l'ouverture de Parcoursup chaque année.

À chaque période d'ouverture de E-Candidat, je passe dans l'ensemble des classes des 4 classes de BTS 2ème année. Par ailleurs, Vitry-le-François dispose d'une clinique soins-études pour des jeunes lycéens du grand Est et de l'Est parisien. Une présentation du Campus est organisée chaque année afin de proposer aux résidents de poursuivre leurs études supérieures en restant en résidence au sein de la clinique.

Yschool proposant des formations en partenariat avec France Travail qui est un partenaire du Campus de Vitry-le-François et organise 1 à 2 présentation au sein du campus afin de permettre aux étudiants de suivre leurs formations sur la Campus.

Actions mises en place avec les partenaires économiques

Des rencontres mensuelles sont organisées avec l'ensemble des jeunes bénéficiant du Contrat Engagement Jeune de **France Travail**. Par ailleurs, une visite du Campus leur est proposée de manière bimensuelle.

Il en va de même avec le CEJ de la **Mission Locale** de Vitry-le-François. De plus, la Mission locale propose 2 à 3 fois par an des sessions « Trouve ton alternance » au sein des locaux du Campus afin de proposer un autre choix à des jeunes qui s'orienteraient vers une alternance par défaut et leur permettre d'ouvrir leur horizon professionnel.

Unis-Cité (association experte dans le service civique) est en lien avec le Campus et à chaque rentrée des services civiques est invitée à une présentation du dispositif, ce qui permet aux jeunes d'envisager une formation après leur service civique.

Équipements

Un ordinateur portable est proposé à chaque étudiant pour la durée de sa formation.

Par ailleurs, le Campus dispose également d'ordinateurs fixes et d'un copieur permettant aux étudiants de travailler dans des conditions optimales.

Lien avec l'URCA

Lors de l'inscription d'un étudiant au Campus connecté de Vitry-le-François, ce dernier est inscrit auprès de l'Université partenaire et bénéficie des ateliers proposés par l'Université de Reims Champagne Ardenne ainsi que de l'ensemble des dispositifs dont disposent les étudiants inscrits en présentiel.

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Opérations liées au renouvellement urbain du quartier du Hamois :

- Attribution du niveau 2 du label ECOQUARTIER
- Concertations citoyennes, travail interservices et ateliers pour une réflexion sur le futur groupe scolaire du Hamois
- Etude de calibrage et dimensionnement du futur groupe scolaire du Hamois
- Etude programmatique pour le futur groupe scolaire
- Lancement d'une étude juridique afin de cadrer le DCE du futur groupe scolaire
- Préparation du DCE conception-réalisation du futur groupe scolaire
- Préparation des DCE CT et CSPS du futur groupe scolaire
- Attribution du marché OPCU
- Attribution du marché de géomètre
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre globale, lancement du DIAG/ESQ général, lancement du marché pour la nouvelle voie René Crozet
- Début de la phase 4 des démolitions au Hamois
- Poursuite des phases 5 et 6 de relogement par le bailleur social

Conduite de projet

- Réalisation de l'enquête chantier ANRU
- Apprentissage et formations aux nouveaux outils ANRU pour le suivi du projet
- Participation aux journées nationales ANRU
- Cotech, copil et réunions de travail pour la mise en place du programme de travaux (programmation, planning, phasage, préparation des marchés à venir ...)
- Revue de projet annuelle ANRU
- Etude sur l'aquaponie et sa compatibilité avec les spécificités vitryates
- Travail à la préparation et à la rédaction de l'ajustement n°1 à la convention ANRU en vue de sa signature en 2024
- Suivi de la mission insertion sociale avec le PLIE
- Suivi du Fonds de Participation des Habitants
- Rencontres avec Le Foyer Rémois (revues de projets, suivi relogement, réemploi...)
- Diverses réunions (PTRTE, RPA, Conseil Citoyen...)
- Réunions de travail Projet Urbain
- Participation groupes de travail Contrat De Ville
- Participation réunions ACV
- Suivi des demandes de subventions ANRU
- Recherche de complément de subventions auprès d'autres partenaires

Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)

- Travail axé sur la préservation de la mémoire locale du quartier du Hamois, comprenant la création d'une maquette en Lego avec la participation des enfants.
- Poursuite du travail de cohésion de la convention du GUSP.
- Collaboration avec la chambre d'agriculture pour une étude de faisabilité d'un projet de ferme aquaponie au parc Léo Lagrange.
- Partenariat avec le Foyer Rémois pour la mise en œuvre d'un urbanisme transitoire
- Signature du projet de gestion.
- Organisation de "Le Hamois bouge" le 1er juillet 2023, une journée de portes ouvertes dédiée au quartier du Hamois.
- Tenue de concertations citoyennes concernant l'image globale du quartier.
- Organisation de concertations citoyennes sur le thème de l'écoquartier.
- Concertation citoyenne autour de la maison du quartier.
- Réunions, workshops, COPIL (ADEME, ANRU, habitants, conseil citoyen, CSC, unicité...)
- Suivi du FPH et négociation de la TFPB.

Programme d'Investissement d'Avenir (P.I.A) « Ville et Territoire durable »

- Réunions copil, cotech et bilan des actions Unis-cité
- Suivi des actions Médiaterre
- Demandes de subventions du Plan d'Investissement d'Avenir de la Ville et de la CCVCD
- Rédaction et signature des avenants aux PIA Ville et CCVCD
- Etude et réunions réemploi / ressourcerie avec le bailleur social, visite de sites à Nancy



Habitat et Logement

- Pilotage de l'OPAH et OPAH-RU 2e année
- 34 dossiers traités pour les 2 OPAH entre juin et décembre 2023
- Suivi-animation OPAH et OPAH-RU avec le Comal
- Suivi dossiers OPAH et OPAH-RU à l'issue des CoTech
- Organisation des permanences du Comal ; 147 permanences
- Rédaction des délibérations (07 délibérations)
- Suivi animation de la plateforme habitat dégradé
- Signalement des logement insalubres, indignes sur Histologe
- Réunions Habitat-Logement (aides et subventions, Copil, CoTech)
- Réactualisation des documents (CIL, CIA) en attente de nouvelles données
- Communication OPAH et OPAH-RU
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels
- Versement des subventions aux propriétaires ayant effectués les travaux

Bilan GAIAH

- Co-gestion avec ADEVA de la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays Vitryat.
- Informations, conseils et orientations des ménages pour les travaux de rénovation thermique
- Prise et tenue de rendez-vous
- Renseignements sur les aides financières en cours,
- Rédaction de comptes rendus d'entretiens
- Communication GAIAH
- Demande de subventions pour la caméra thermique
- Réalisation de comptes rendus et rapports d'activités
- Animations :
 - 49 dossiers traités entre juin et décembre
 - Salon Bio d'Outines durant la Fête de la Grue,
 - Balades thermique 03 (Haussignémont, Blaise-sous Arzillières, Moncetz l'Abbaye)
 - Réunions GAIAH (02 réunions techniques, 01 Copil)
 - Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels
 - Signature d'avenants aux conventions avec la Région, ADEVA Pays Vitryat et CC Perthois, Bocage et Der

Projets 2024

NPNRU

- Signature de l'ajustement n°1 à la convention ANRU
- Première phase des reconstructions de logements sociaux par le Foyer Rémois
- Première phase de travaux de VRD et espaces verts au Sud du CSC
- Diagnostic arboricole du parc Léo Lagrange
- Dépôt de l'autorisation d'abattage d'alignements d'arbres en vue de la création des nouvelles voies au Hamois
- Poursuite des déconstructions des immeubles par le Foyer Rémois
- Déconstruction de la Résidence pour personnes Agées
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures compensatoires
- Attribution des marchés de conception/réalisation, CT et CSPS pour le futur groupe scolaire
- Poursuite des demandes de subventions ANRU et PIA
- Recherche de subventions (Europe, Région, Département, Banque des Territoire)
- Recalage des actions menées au titre de la TFPB (en relation avec le DSU, la DDT et Le Foyer Rémois)
- Lancement des démonstrateurs du réemploi
- Achèvement des dernières phases de relogement
- Lancement des dernières phases de déconstruction
- Poursuite de la participation citoyenne, d'ateliers avec les enfants et de la concertation avec le Conseil Citoyen
- Lancement des Cotech semestriels financiers et fonciers
- Mise en œuvre des outils de suivi financier de l'opération
- Travail préparatoire avec la Foncière Logement pour leur intégration dans le projet du Hamois

Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)

- Renforcer le travail sur la mémoire du quartier du Hamois à travers des initiatives et des activités dédiées.
- Travail avec une sociologue sur l'image globale des QPV.
- Progresser dans le développement de l'urbanisme transitoire pour améliorer les infrastructures temporaires sur le quartier.
- Poursuivre les concertations citoyennes afin d'impliquer la communauté dans les décisions liées au futur du quartier.
- Poursuivre la recherche de démonstrateurs de réemploi.
- Travail de fond afin d'intégrer le nouveau QPV La Fauvarge à la convention de GUSP, la finaliser et signer cette convention afin de concrétiser les accords établis.
- Mise en place de l'observatoire GUSP sur les trois QPV.
- Présentation publique du rapport relatif à l'image des QPV par la sociologue

HABITAT

- Pilotage, suivi des OPAH
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels,
- Réunions Habitat – logement (attribution subventions, Groupe Partenarial, Copil, CoTech)
- Suivi des dossiers passés en comité technique,
- Rédaction de délibérations ;
- Réactualisation des documents CIL, CIA en fonction de la disponibilité des données sur la Fauvarge
- Versement de subventions aux propriétaires ayant effectués des travaux.
- Traitement de l'habitat dégradé, indigne et insalubre en lien avec les services sociaux et le Département
- Communication et vulgarisation des résultats,
- Formations.

GAIAH

- Suivi de la Plateforme de rénovation énergétique/programme Sare jusqu'au 31 décembre 2024
- Information du public prise et tenue de rendez-vous
- Renseignement sur les aides financières les aides financières en cours,
- Communication des résultats
- Rédaction de la convention Pacte territoriale France Rénov'
- Mise en œuvre du nouveau Pacte territorial France Rénov' à partir du 1er janvier 2025
- Animation :
- Balades thermiques
- Salon Bio et Alternatif Giffaumont
- Réunions techniques et COPIL
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels
- Mise au point du Pacte Territorial pour une mise en œuvre en janvier 2025.

Moyens mobilisés P.R.U., logement, aménagement / Ressources humaines



- 1 Cheffe de projet (à temps plein) – poste financé à 50% par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires
- 1 Assistant (à temps plein) – poste pourvu au 1er décembre 2023
- 1 Chargée de mission renouvellement urbain (à temps plein) – poste financé à 50 % par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires
- 1 Chargé de mission Habitat (à temps plein) – poste pourvu au 1er juin 2023

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions et activités principales

Le service SIG permet la centralisation et la rediffusion des données de la collectivité. Il offre, grâce à plusieurs applications web comprenant de nombreuses couches géographiques, le moyen de consulter et modifier les informations utiles au fonctionnement de différents services (Urbanisme, Services Techniques et Mairies).

Ces applications sont des outils d'aide au suivi des dossiers, à l'instruction des documents d'urbanisme, à la communication des différentes données en interne et aux citoyens. Le service permet également de répondre aux besoins des services et élus en matière de cartographies statistiques et analytiques, d'analyse de données et de recherches historiques.

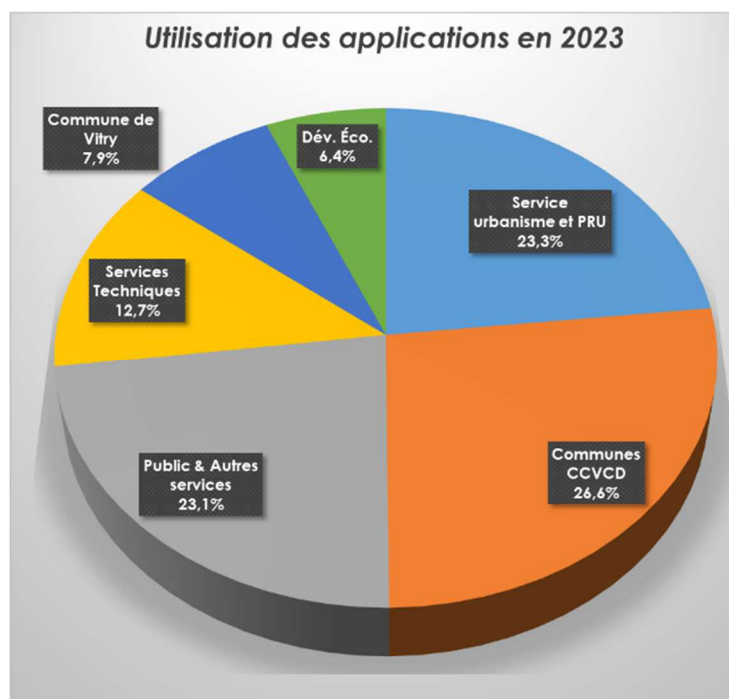
Organisation, fonctionnement et fréquentation

Le service SIG, composé d'un administrateur SIG, est rattaché administrativement au service "Programme de Renouvellement Urbain".

Pour l'année 2023, 22 applications métiers sont mises à disposition du public, des services et des communes et 3 sont en développement.

L'application historique de consultation du cadastre et des documents d'urbanisme disponible sur le portail carto, reste la plus utilisée avec en moyenne 39,1 utilisateurs/mois (+2,4 utilisateurs qu'en 2022) et 496 connexions/mois soit 5 955 connexions pour 2023. Cela représente une augmentation de la fréquentation de cette appli de 2,6% par rapport à 2022.

Les 24 autres applications dédiées à des thématiques métiers particulières ont généré 3 240 connexions pour 2023. Au total cela représente 9 195 connexions dans l'année (contre 17 applications et 9 250 connexions en 2022).



Détail des applications existantes

Consultation des informations du cadastre et des documents d'Urbanisme	Accès public limité, Communes CCVCD et services collectivité
Gestion Urbaine de Proximité sur Vitry	Accès public
Gestion des Hydrants de Vitry	Mairie de Vitry
Gestion et consultation de l'Assainissement Non Collectif ANC (3 applications)	Services Techniques
Observatoire des commerces vacant et carte des commerces (2 applications)	Mairie de Vitry et public
Gestion des Etablissements Recevant du Public ERP	Mairie de Vitry
Gestion et consultation du Patrimoine Espaces Verts de la CCVCD (2 applications)	Communes CCVCD et ST
Mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié	Communes CCVCD et ST
Consultation des captages de la CCVCD	Services Techniques
Gestion des Fils d'eau de la CCVCD	Services Techniques
Suivi des entreprises de la Zone industrielle Vitry-Marolles	Développement Éco.
Plaquette interactive sur la mobilité	Accès public
Distribution de flyer	Mairie de Vitry
Inventaire Voirie	Services Techniques
Parcours de mémoire	Accès public
Observatoire des Unités foncières de la zone économique	Développement Éco.
Zones d'accélération des énergies renouvelables (2 applications)	Accès public, Communes CCVCD et Dev. Éco
En développement :	
Trouver son secteur scolaire (Vitry et CCVCD)	Accès public
Arboretum du Parc de l'Hôtel de ville	Accès public
Vidéosurveillance	Mairie de Vitry

Réalisations 2023

Réalisation de 64 prestations cartographiques pour la Communauté de Communes (34 %) et de 122 pour la commune de Vitry-le-François (66 %). Le temps de travail pour 2023 est de 50 % pour la Communauté de Commune et de 50 % pour Vitry-le-François. Avec le scanner A0 il a été scanné 26 plans pour la CCVCD et 28 pour la ville.

Prestations cartographiques et de données diverses :

- Vérification des adresses pour la base de données du recensement (RIL) ;
- Envoi de données aux prestataires des Services Techniques ou des Mairies ;
- Création/Mise-à-jour/Impression de cartes diverses (ST, RU, Développement éco, Scolaire, communes, réseaux, pistes cyclables, Démoustication, Culture, SG,...) ;
- Création de 8 applications métiers dont 3 encore en développement (Commerces, carte scolaire, balade historique, Observatoire des zones économiques, zones d'accélération des énergies renouvelables, consultation publique ZAENR, Arboretum, vidéo surveillance)
- Mises à jour des données (population, logements avec préparation de la matrice cadastrale, ...) ;
- Formation des utilisateurs du SIG.
- Compilation et recherche de données historiques sur Vitry-le-François

Sur le portail cartographique : <https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/>

- Mise à jour des fiches communales avec l'apport des données INSEE, maj Documents d'urbanisme,
- Edition du plan des quartiers imprimable en A4, mise à jour du plan des voies cyclables.

Sur le SIG : <https://websig.vitry-le-francois.net/arcOpolePRO/>

- Mise à jour et création de nouveaux profils ;
- Complément d'informations sur les lieux publics.

Projets 2024

- Mise à jour du SIG avec hébergement à distance – nouvelle version des outils
- Mise à jour des fonds de plan, des données métiers, du RIL ;
- Mise à jour du Portail Cartographique et des applications métiers en lien avec la mise à jour ;
- Mise à jour du SIG, création/publication d'application métier (Jardins de l'hôtel de ville, Observatoire des ZAE, ...) ;
- Suivi de la mise en place du PCRS ;
- Intégration des nouvelles mises à jour des documents d'urbanisme ;
- Cartographie via les prises de vues aériennes des cimetières de la CCVCD.

URBANISME

Fonctionnement général du service

- Accueil physique et téléphonique du public ;
- Suivi administratif des dossiers en rapport avec l'urbanisme ;
- Veille réglementaire ;
- Rédaction des délibérations du Conseil Municipal ou du Conseil de Communauté relatives au service ;
- Participation à la Commission Aménagement ;
- Animation des commissions des impôts directs ;
- Suivi des procédures concernant les établissements classés pour la protection de l'environnement.

Instruction

- Instruction des dossiers liés au droit des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc...) pour les communes de la Communauté de Communes disposant d'un P.L.U. ou d'une carte communale et la Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx dans le cadre d'un conventionnement ;
- Instruction des dossiers concernant les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et participation aux sous-commissions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.)
- Gestion de la police et du contentieux de l'urbanisme ;

Planification

- Participation / suivi des élaborations, révisions, modifications des documents d'urbanisme de la Communauté de Communes
- Suivi des enquêtes publiques relevant de l'urbanisme ;

Foncier

- Gestion des déclarations d'Intention d'Aliéner (Ville de Vitry-le-François) ;
- Veille sur les opportunités foncières ;
- Négociations, cessions, acquisitions de biens immobiliers ;
- Participation / Suivi des travaux fonciers avec les géomètres ;
- Suivi des actes notariés.

Chiffres-clés

Foncier

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (pour Vitry-le-François uniquement) : 126 (129 en 2022)
- Cession : 2 (7 en 2022)
- Acquisition : 5 (6 en 2022)
- Echange : 0 (0 en 2021)
- Préemption : 0 (0 en 2021)
- Enquête publique : 0 (0 en 2021)
- Bien sans maître : 0 (0 en 2021)

Droit des sols

- Autorisations d'occupation des sols : 710 actes (674 en 2022) dont :
- Permis de construire : 119 (102 en 2022)
- Certificats d'Urbanisme opérationnel (CUb) : 22 (48 en 2022)
- Permis d'aménager : 5 (6 en 2022)
- Déclaration Préalable : 527 (480 en 2022)
- Permis de démolir : 9 (10 en 2022)
- Dossiers Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) : 33 (33 en 2022) dont 29 autorisations d'aménager
- Visite de réception de travaux ERP : 3
- Permanence ABF : 4

Planification

- Enquête publique ou mise à disposition du public : 0 (1 en 2022)
- Passage en CDPENAF : 0 (0 en 2021)

Moyens mobilisés

Ressources humaines : 5 agents

- 1 chef de service à 100 % ;
- 1 adjointe à 100 % ;
- 1 instructrice ADS à 80 % ;
- 1 instructrice ADS-ERP à 100 % ;
- 1 instructrice ADS à 100 %.

Locaux

- 3 bureaux et 1 salle d'archives, Cité Administrative, 3 rue du Vieux-Port à Vitry-le-François.

Matériels

- 5 PC ;
- 1 copieur partagé avec les services de la Cité Administrative ;
- 5 accès internet ;
- Logiciels VisDGI, Droit de Cités et accès SIG.

Actions menées en 2023

- Maintien de la prestation de service ADS avec la 4CVS.

VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Missions et activités principales

La CCVCD a pour compétence « la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ». Cela concerne :

- les voies internes aux zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- les voies desservant des équipements communautaires ;
- les travaux connexes qui concernent directement les voiries d'intérêt communautaire : parkings et stationnement connexes aux aménagements des voiries, l'éclairage public, les feux tricolores, la signalisation de droit commun et les réseaux d'eaux pluviales.

Une liste de voiries a été définie dans les statuts de la Communauté de Communes.

Organisation et fonctionnement du service

Le service voirie et éclairage de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance des voiries d'intérêt communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

En 2023, le service compte 10 agents :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe voirie ;
- 1 agents d'exploitation voirie ;
- 1 chef d'équipe signalisation ;
- 1 agent d'exploitation signalisation ;
- 1 chef d'équipe éclairage public ;
- 2 agents d'exploitation éclairage public ;
- 1 chef d'équipe serrurerie ;
- 1 agent d'exploitation serrurerie.

Recrutement d'un gestionnaire de voirie en cours, suite au départ de l'agent en place en début d'année 2022.

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention représente 22 voies d'intérêt communautaire (12,8 km au total) et 4 pistes cyclables (1,6 km au total), situées principalement au niveau de la zone industrielle Vitry/Marolles.

Chiffres clés

Le périmètre d'intervention représente environ 14 km de voiries d'intérêt communautaire à entretenir et 350 points lumineux d'éclairage public.

Le parc de luminaires de la CCVCD à entretenir par le service éclairage public représente 11% du nombre de points lumineux, la majeure partie des installations étant propriété de ville de Vitry-le-François.

Le périmètre des voies à entretenir de la CCVCD ne représente que 6% de l'ensemble du patrimoine entretenu, en nombre, par le service voirie.

Aspects financiers

Budget réalisé 2023

- Fonctionnement : 29 000 €
- Investissement : 256 518 €

Réalisations 2023

- Modernisation de l'éclairage public avenues Jean Juif et Marcel Bailly (83 600 € TTC) ;
- Végétalisation de la cour de l'école Jules Verne- VRD (10 500 € TTC) ;
- Réfection de la voirie et suppression du carrefour giratoire Avenues Jean Juif et Bois Guillaume : (105 000 € TTC).

Projets 2024

- Réfection du chemin de la Briquerie : 61 000 € TTC
- Réfection du la rue des Cerisiers : 65 000 € TTC
- Réfection de la chaussée avenue du Bois Guillaume – Phase 1 : 68 000 € TTC

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Missions et activités principales

Le service Bâtiment a vocation à entretenir (maintien en condition, travaux d'amélioration), réaliser les vérifications obligatoires et mener des travaux majeurs (réhabilitation, etc.) dans les bâtiments communautaires ou des constructions neuves au profit de la CCVCD.

En ce qui concerne les bâtiments communautaires, la CCVCD gère et entretient différents types de bâtiments ou locaux :

- ceux qu'elle possède en bien propre ;
- ceux qui lui sont mis à disposition.

Ces bâtiments peuvent être répartis en 4 catégories :

- les bâtiments scolaires ;
- les bâtiments sportifs ;
- les bâtiments ou ouvrages de services ;
- les bâtiments administratifs.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Bâtiment de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

Le service Bâtiment/Régie est composé de 14 agents :

- 1 responsable de service (absent les 3 derniers mois de 2023) ;
- 1 technicien bâtiment (Départ en février 2023 – Recrutement toujours en cours)
- 1 chargé d'opération (Départ en Août 2023 – Recrutement toujours en cours) ;
- 1 gestionnaire des fluides remplacé par un Conseiller en Energie Partagé en octobre 2023 ;
- 1 responsable de la régie ;
- 1 service maçonnerie/couverture composé d'un chef d'équipe et un agent (en recrutement) ;
- 1 service menuiserie composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service électricité composé d'un chef d'équipe et de deux agents d'exploitation ;
- 1 service peinture composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service plomberie/CVC composé d'un chef d'équipe et d'un plombier-chauffagiste (en recrutement).

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention du service concerne :

- 6 groupes scolaires situés à Vitry-le-François ;
- 9 groupes scolaires situés dans les communes membres ;
- 3 accueils collectifs de mineurs (La Chaussée sur Marne, Marolles, et St Ouen) ;
- 1 cuisine centrale ;

- 2 gymnases ;
- 1 centre aquatique ;
- 1 office du tourisme ;
- 1 terrain de football et ses installations à Somsois ;
- 2 zones d'activités et leurs installations annexes ;
- Les locaux des services communautaires (La Fabrique, les services techniques, bureaux, serres, aire de compostage, déchèteries).

Chiffres clés

L'ensemble des infrastructures dont la compétence relève de la CCVCD représente environ 60.000 m² bâti.

Aspects financiers

Budget 2023 réalisé Bâtiment (X012)

- Investissement : 282 342,45 € TTC ;
- Fonctionnement : 216 178,62 € TTC.

Budget 2023 réalisé Centre aquatique (X016) :

- 3 136 925,03 € TTC.

Réalisations 2023

Les opérations principales d'investissement en 2023 sont :

- La construction du centre aquatique « La Salamandre »
- Les études de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de groupes scolaires
- Le remplacement des luminaires en basse consommation au gymnase des Indes
- La réfection des sanitaires de la cantine de Frignicourt
- Le remplacement du système de pilotage du chauffage du GS de la Chaussée sur Marne
- Les travaux d'économie d'eau dans les différents bâtiments communautaires

Projets 2024

- Réfection des bandeaux de toiture à l'école maternelle de Frignicourt
- Travaux divers de modernisation des Groupes scolaires
- Rénovation énergétique du GS Paul Fort

MARCHÉS PUBLICS

Missions et activités principales

1. L'organisation et la mise en œuvre des procédures d'achats

- Planification et programmation des achats ;
- Élaboration/rédaction des avis de publicité et des pièces administratives des dossiers de consultation liés aux marchés publics et délégations de service public à conclure ;
- Organisation et mise en œuvre des procédures de passation des contrats ;
- Passation, notification et contrôle des marchés.

2. La gestion administrative et financière des procédures liées à une opération

- Suivi administratif et financier des marchés publics en rédigeant les avenants, ordres de service de maîtrise d'ouvrage et en délivrant les agréments de sous-traitance ;
- Gestion des certificats pour paiement des factures liées aux marchés publics et certification des factures sur le logiciel métier prévu à cet effet.

3. La participation au développement de la culture marchés au sein de la collectivité

- Participation à l'élaboration de la cartographie des achats ;
- Rédaction de guides, de modèles types et d'outils à destination des élus ou des services opérationnels ;
- Participation au développement des bonnes pratiques.

4. Le conseil aux services opérationnels

- Assistance aux services opérationnels dans la définition des besoins en vue du montage du dossier de consultation des entreprises, dans la phase attributive pour sécuriser les rapports d'analyse des offres et dans le suivi opérationnel des contrats à l'occasion notamment de la rédaction d'avenants pour la mise en conformité avec les règles de la commande publique.

5. La gestion juridique et la prospective

- Mise en œuvre de groupements de commande ;
- Optimisation et sécurisation juridique des procédures ;
- Réalisation d'un pré-contrôle de légalité, le cas échéant ;
- Rédaction d'avis juridiques et de notes thématiques en lien avec la commande publique ;
- Proposition de montages contractuels ;
- Veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle relative à la commande publique ;
- Information sur les évolutions de la réglementation en matière de commande publique ;
- Conseil auprès des élus et des services quant aux choix des procédures ;
- Conseil et sensibilisation des élus et des services en matière de risques juridiques ;
- Traitement de situations précontentieuses, voire contentieuses, liées aux contrats publics.

6. L'animation et le pilotage de réunions

- Préparation et présentation des dossiers en Commission d'Appel d'Offres ou en jury.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Marchés Publics est composé de 4 agents, exerçant à temps plein :

- 1 responsable de service ;
- 3 chargées de la commande publique.

En 2023, le service a globalement fonctionné à hauteur de 4 ETP. A noter néanmoins sur le dernier trimestre, le départ d'un agent à compter d'octobre dont le remplacement n'a pas été effectif en 2023. Le service a donc fonctionné avec 3 ETP sur les 3 derniers mois de 2023.

Mode de gestion et périmètre

Le service étant mutualisé, il traite en direct les dossiers portés par la Communauté de Communes et par la Ville de Vitry-le-François.

Répartition des marchés par entité

En 2023, le service a travaillé au profit des deux entités. Il y a eu autant de procédures engagées pour la Ville que pour la C.C.V.C.D. comme le démontre les chiffres ci-dessous. Par ailleurs, les marchés publics lancés au titre de la C.C.V.C.D. ont doublé par rapport à l'année précédente (8 consultations en 2022).

Entité	Nb procédures
Ville	17
CCVCD	17

Le champ d'intervention du service des Marchés Publics porte principalement sur des consultations d'une valeur estimée supérieure à 40 000 € HT. Toutefois, dans un souci d'optimisation du montage et du suivi de certains contrats, le service se charge des marchés de maîtrise d'œuvre.

Par ailleurs, il accompagne les services opérationnels dans le montage des consultations inférieures à ce seuil et peut aussi lancer ponctuellement ce type de consultations.

Le délai de traitement des dossiers diffère, selon leur degré de complexité, un temps conséquent sur l'élaboration du Dossier de Consultation pouvant s'avérer utile. Par ailleurs, il fluctue aussi selon le délai utile pour l'analyse des offres au vu du nombre de plis reçus et de la mise en œuvre éventuelle de phase de négociation voire de demande régularisation ou de précision sur la teneur des offres.

En 2023, il a été constaté une diversification des demandes d'accompagnement par les services opérationnels. En effet, le service des marchés publics est sollicité tant en phase définition des besoins (pour la rédaction des pièces techniques, l'établissement des critères de jugement ou la déclinaison des spécifications techniques en variantes ou en prestations supplémentaires éventuelles), en phase d'analyse des offres (entre autre pour caractériser les offres non conformes ou pour sécuriser la teneur des rapports d'analyse) que en phase suivi des contrats (aide à la rédaction des avenants et ordres de service, suivi des garanties et réserves en phase de réception).

Au vu de ces éléments, l'activité d'accompagnement du service des Marchés Publics s'est accrue sur l'année écoulée.

Chiffres clés

En 2023, le service des marchés publics a notifié, au titre de la Communauté de Communes, 17 marchés publics pour un montant total de 2.470.211,15 € TTC (soit +36 % par rapport à l'enveloppe notifiée en 2022 s'élevant à 1.808.412,00 € TTC).

Type de marchés conclus pour la C.C.V.C.D.

Année	Fournitures et services		Prestation intellectuelles		Travaux		Total	
	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC
2022	2	248.457,60 €	4	1.316.697,36 €	1	243.257,04 €	7	1.808.412,00 €
2023	6	632 028 ;00 €	5	592 626,00 €	6	1 245 557,15 €	17	2 470 211,15 €

Le service des Marchés Publics a conclu des marchés de toute nature, il est à noter une augmentation substantielle des marchés de fournitures et de travaux. Ces derniers étant la suite logique des marchés de maîtrise d'œuvre conclus l'année dernière et aboutissant à des opérations de travaux en 2023.

La hausse des marchés de fournitures et services s'explique notamment par la mise en œuvre de l'accord-cadre portant sur des prestations de géomètres qui a conduit à la conclusion de plusieurs marchés subséquents en 2023 et par la relance de marchés pluriannuels arrivés à terme (exemple fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets, service de transports scolaires, péri et extra-scolaires par autocars).

Type de procédure mise en œuvre

En 2023, le service des Marchés Publics a davantage eu recours à la procédure adaptée (13) qu'à la procédure formalisée (4) eu égard au montant estimatif des marchés concernés.

Techniques d'achats utilisées

Le service des Marchés publics recourt à plusieurs techniques d'achats :

- Les accords-cadres à bons de commande (ACBC) ;
- Les accords-cadres à marchés subséquents (ACMS) ;
- Les procédures dites « uniques », conclues pour une durée déterminée, non reconductible.

Après un recours notable aux accords-cadres en 2022, ce qui a permis de contractualiser pour une période de plusieurs années pour des prestations homogènes, l'année 2023 a poursuivi la démarche avec le recours aux ACBC pour 4 marchés et aux ACMS pour 2 marchés.

Factures traitées

En 2023, le nombre de factures traitées pour la C.C.V.C.D. a baissé 131 (contre 177 en 2022). Le volume financier pris en charge s'explique notamment par la fin de l'opération de construction du centre aquatique.

Le service des Marchés Publics a été davantage impacté par le traitement des factures de la Ville dont deux opérations de travaux étaient en cours que celles de la C.C.V.C.D.

Année	Entité	Montant payé
2022	CCVCD	6 568 170,91 €
	Ville	2 060 301,85 €
2023	CCVCD	3 939 019,22 €
	Ville	6 377 747,70 €

Aspects financiers

Le service Marchés Publics génère chaque année des frais de publication en raison des avis de publicité, qui ont pour objet d'assurer la mise en concurrence des procédures. Le volume financier dédié annuellement dépend du nombre de consultations lancées et de leur nature (les frais de publication sont moins onéreux en cas de procédure adaptée comparativement aux procédures formalisées).

Ci-dessous, les frais engagés sur les trois dernières années :

Exercice	Montant TTC
2021	6 588,00 €
2022	6 284,00 €
2023	7 344,00 €

2023 est marquée par une augmentation des frais de publication liée à la quantité croissante des marchés lancés sur l'année considérée.

Réalisations 2023

En 2023, le service a engagé les marchés suivants :

Fournitures et services

- Service de transports scolaires, péri et extra-scolaires par autocars (AC à BC – Montant maximum notifié 400 000 € HT) ;
- Réalisation d'un levé topographique de la parcelle ZE0049 et de la RD 402 à Soulanges (51) (AC à MS_ Remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre – Montant notifié 1 490,00 € HT) ;
- Relevés topographiques rues de la Tomelle et du Chemin Blanc Commune de Couvrot (AC à MS _ Remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre – Montant notifié 1 760,00 € HT) ;
- Relevés topographiques rue de la Gare, rue Basse, chemin du Haut Poirier et terrain ZA0042 à Blaise-Sous-Arzillières (AC à MS_ Remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre – Montant notifié 2 960,00 € HT) ;
- Prestations de géomètre expert pour la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der (AC à MS _ Montant maximum notifié 200 000 € HT)
- Fourniture et livraison de sacs plastique transparents pour la collecte des emballages recyclables, des déchets fermentescibles et des déchets hors foyer/ Lot n° 01 : Fourniture et livraison de sacs plastique transparents de 50 litres environ pour la collecte des emballages recyclables Fourniture et livraison de sacs plastique transparents pour la collecte des emballages recyclables, des déchets fermentescibles et des déchets hors foyer/ Lot n° 01 : Fourniture et livraison de sacs plastique transparents de 50 litres environ pour la collecte des emballages recyclables(AC à BC_ Montant maximum notifié 120 480 € HT)

Prestations intellectuelles

- Mission de maîtrise d'œuvre - mise en conformité de l'unité de traitement de Marolles (AC à MS_ Remise en concurrence des titulaires Montant notifié 15 160,00 € HT) ;
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les contrats de délégation des services publics de l'eau et de l'assainissement (AC à BC_ Montant maximum notifié 210 000,00 € HT) ;
- Réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées et initialisation du diagnostic permanent du système d'assainissement de Vitry-le-François (Montant notifié 214 875,00 € HT)
- Mission de maîtrise d'œuvre relative à la création et au renouvellement des canalisations d'assainissement (AC à MS Montant maximum notifié 200 000€ HT)
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle unité de traitement de type lagune naturelle, réhabilitation d'une partie du réseau unitaire et déconstruction de l'ancienne STEP à Blaise-sous-Arzillières (Montant notifié 53 820 € HT)

Travaux

- Fourniture et pose de clôtures (Montant notifié 75 835,25 € HT) ;
- Rénovation du réseau AEP, Route de Loisy (RD502), Commune de Maisons en Champagne (Montant notifié 96 656,80 € HT) ;
- Travaux de réfection et rénovation des voies ferrées de l'ITE de la ZA Vitry- Marolles (AC à BC Montant maximum notifié 1ère période 250 000 € HT) ;
- Rénovation du réseau AEP - Extension du réseau EU - Rue du Four, rue du Mont Jouy et rue de la Croix, Commune de Soulanges (Montant notifié 199 474 € HT) ;
- Renouvellement de réseaux AEP et EU sur la Commune de Pringy (Montant notifié 380 707,04 € HT) ;
- Rénovation du réseau AEP, rue de l'Eglise, Commune de Chapelaine (Montant notifié 34 991,20 € HT).

Projets 2024

Les missions du service Marchés Publics se poursuivront en 2023 pour confirmer :

- La généralisation du processus de groupements des achats ;
- La rationalisation des procédures grâce au recours aux accords-cadres ;
- La mise à jour de la cartographie des achats ;
- La réalisation d'un guide marché ;
- La finalisation de l'archivage des dossiers de marché ;
- Le suivi de tous les dossiers de marchés publics d'investissement et de fonctionnement.

PISCINE COMMUNAUTAIRE

En 2023, la piscine communautaire a définitivement fermé ses portes le dimanche 30 avril 2023. Dans un souci d'économie et de préparation à l'ouverture du centre aquatique, la structure est également restée inoccupée du 1er au 29 janvier 2023. Le bâtiment a été ouvert 89 jours pour une fréquentation totale de 11 274 entrées avec une recette de 27 684,85 €.

Les dépenses du service piscine sont réparties en 3 postes : le bâtiment comprenant les dépenses d'entretien et de fluides, le fonctionnement et le personnel. Voici les coûts pour chacun de ces points :

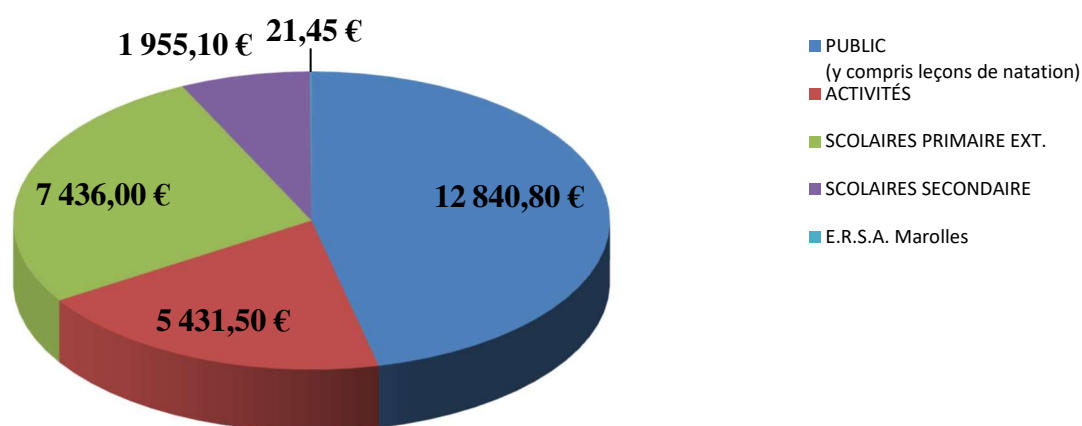
- Bâtiment : 44 934,90 €
- Fonctionnement : 7 832,71 €
- Personnel : 104 432,16 €

Le total net des dépenses s'élève à 159 199,77 € et engendre un déficit de fonctionnement de 131 514,92 €.

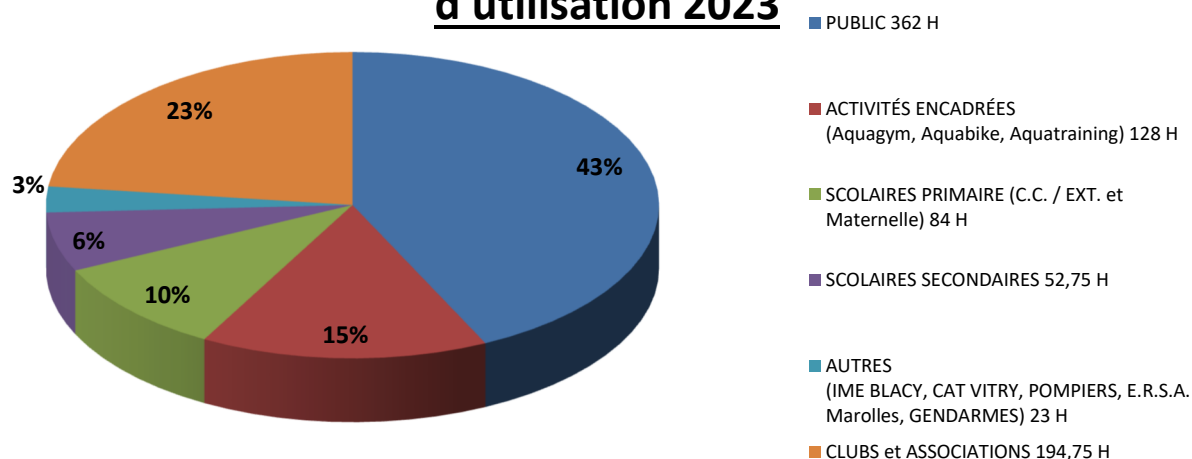
La répartition de la fréquentation est la suivante :

- 8 481 entrées pour les créneaux réservés
- 2 793 entrées pour le public

Recettes annuelles 2023 : 27 684,85 €



Répartition des créneaux horaires annuels d'utilisation 2023



FONCTIONNEMENT

DU CENTRE AQUATIQUE « LA SALAMANDRE »

En 2023, le centre aquatique communautaire a ouvert ses portes le 13 juin. Le nombre de jours d'ouverture est de 165 pour une fréquentation totale de 40 080 entrées avec une recette de 217 053, 90 €.

Les dépenses du service sont réparties en 3 postes : le bâtiment comprenant les dépenses d'entretien et de fluides, le fonctionnement et le personnel. Voici les coûts pour chacun de ces points :

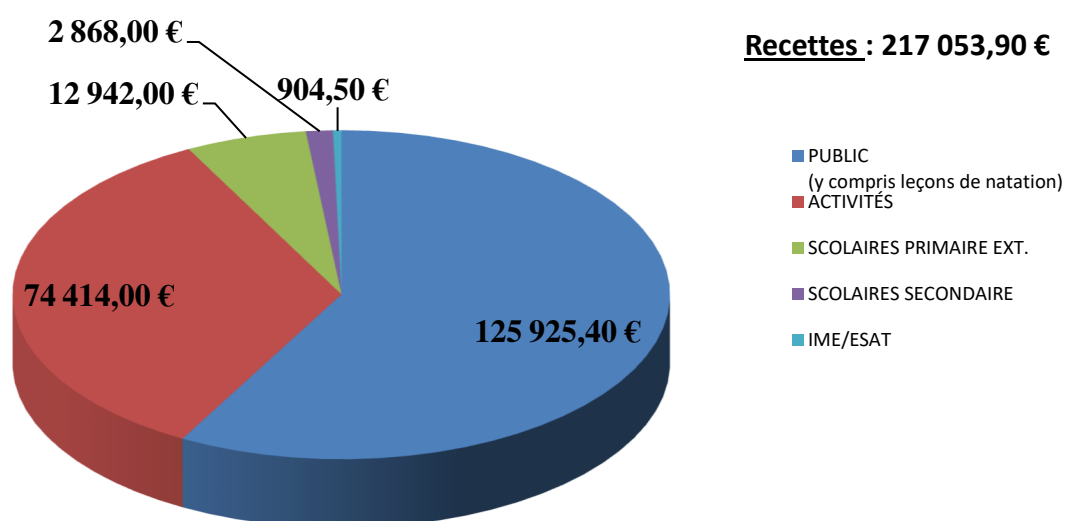
- Bâtiment : 217 083,87 €
- Fonctionnement : 121 172,29 €
- Personnel : 412 179,52 €

Le total net des dépenses s'élève à 750 435,68 € et engendre un déficit de fonctionnement de 533 381,78€.

La répartition de la fréquentation est la suivante :

- - 17 672 entrées pour les créneaux réservés
- - 22 408 entrées pour le public

RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES CRÉNEAUX HORAIRES ANNUELS

